



Plan Stratégique Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutrition deuxième génération (PSMSAN II)

PSMSAN II- BURUNDI

2020

Préface

L'homme étant acteur et bénéficiaire de son propre développement, le Plan National de Développement (PND 2018-2027) fait du développement du capital humain, un de ses axes prioritaires dans le but de fournir une qualité de vie meilleure à la population d'une part, compter sur une population éduquée et jouissant d'une bonne santé d'autre part. Le développement du Burundi est intimement lié à son capital humain.

La période de l'adolescence et celle de la grossesse de la mère jusqu'à l'âge de deux ans de l'enfant constituent des phases critiques et cruciales de la vie où la nutrition devrait être optimale pour une bonne croissance et un bon développement de l'enfant, un bon rendement scolaire et, partant une bonne productivité et croissance économique du pays.

La maîtrise de la démographie d'une part et l'assurance de la sécurité alimentaire à la population par un surplus agricole, susceptible de fournir non seulement une alimentation de haute valeur nutritive mais aussi des revenus aux populations tout en contribuant à la lutte contre la pauvreté reste un défi pour le pays.

Le Gouvernement du Burundi a pris des engagements au haut niveau pour assurer la promotion d'une bonne nutrition à sa population. L'adhésion du pays au Mouvement « Scaling Up Nutrition, SUN » et la souscription aux agendas internationaux, régionaux et sous régionaux est un signal fort à la face du monde résolu à l'élimination de la malnutrition sous toutes ses formes. Au niveau national, la mise en place de la Plateforme Multisectorielle de Sécurité Alimentaire et de Nutrition (PMSAN) concrétise la volonté de l'autorité nationale de créer un environnement favorable à la Nutrition. Le Plan Stratégique Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutrition première génération (PSMSAN I) qui a couvert la période de 2014 à 2018, a offert un cadre de référence d'où pouvaient se ressourcer tous les intervenants impliqués dans la Sécurité Alimentaire et la Nutrition au Burundi.

Le présent Plan Stratégique Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutrition deuxième génération (PSMSAN II) couvre la période allant de 2019 à 2023 avec de nouvelles stratégies adaptées au contexte du moment, soit-il international ou national. Il est la continuité du précédent plan arrivé à terme en 2018. Il reflète la volonté politique de mettre la nutrition au cœur même des actions de développement au Burundi. L'accompagnement des partenaires techniques et financiers dans l'élaboration de ce plan stratégique est aussi le témoignage de leur engagement d'appuyer le pays dans cette nouvelle vision d'apporter la réponse adaptée à la problématique de la malnutrition. A ceux-ci, le Gouvernement exprime toute sa gratitude. Nos remerciements s'adressent aussi aux membres de l'Equipe Technique Nationale qui n'ont ménagé aucun effort pour produire ce document de grande importance nationale.

Ce plan stratégique multisectoriel est donc le fruit de plusieurs acteurs venant de différents secteurs. Le processus de son élaboration a été participatif et inclusif. Il est donc pressant que tous les intervenants de différents secteurs s'approprient de ce plan et s'engagent fermement à le mettre en œuvre tout en mobilisant les ressources nécessaires. Un appel vibrant est lancé à tous et à tous les niveaux de s'investir pour que d'ici 2023, le Burundi puisse atteindre les objectifs assignés à ce plan stratégique multisectoriel.

Son Excellence Monsieur le Deuxième Vice-Président de la République du Burundi et Président du Comité de Pilotage de la PMSAN

Dr Joseph BUTORE

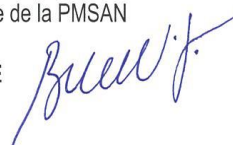


Table des matières

Préface	Error! Bookmark not defined.
Table des matières.....	i
Liste des tableaux.....	iv
Liste des Figures	iv
Résumé Exécutif	v
I. Introduction.....	1
II. Contexte général.....	2
II.1. Situation géographique.....	2
II.2. Situation socio-économique	3
II.3. Situation démographique.....	6
II.4. Équité / égalité de genre et autonomisation des femmes.....	6
II.5. Situation de la sécurité alimentaire et nutrition.....	6
a. Disponibilité et accessibilité alimentaire	6
b. Situation nutritionnelle.....	7
II.6. Eau et assainissement de base	8
II.7. Protection sociale	8
II.8. Sauvegarde environnementale.....	9
II.9. Défis et perspectives.....	9
III. Orientations stratégiques	10
III.1. Fondement, alignement et liens avec d'autres plans sectoriels.....	10
III.2. Vision.....	10
III.3. Objectifs du PSMSAN II	11
III.3.1. Objectif général.....	11
III.3.2. Objectif spécifiques.....	11
III.4. Axes stratégiques du PSMSAN II.....	11
III.5. Principes directeurs	17
III.6. Cadre de mise en œuvre	19
III.6.1. Cadre institutionnel.....	19
a. Le comité de pilotage.....	19
b. Le SEP/PSNAN	20
III.6. Rôles et responsabilités des acteurs impliqués dans la mise en œuvre	21
III.7. Risques et atténuation	24
IV. Coûts et cadre Budgétaire	24

IV.1. Cadre financier (Budget)	24
IV.2. Analyse des écarts financiers selon les axes	26
V. Cadre de suivi et évaluation du Plan Stratégique Multisectoriel de sécurité alimentaire et de nutrition 2019 - 2023	28
V.1. Introduction	29
V.2. Cadre institutionnel	29
V.3. Cadre Global de suivi et évaluation	36
a. Mécanismes de collecte et de gestion des données	36
V.4. Assurance qualité des données	38
V.5. Evaluation	39
a. Plan de diffusion et utilisation des données et information stratégiques	39
VI. ANNEXES	42
Progrès vers la réalisation des objectifs mondiaux 2025 de l'Assemblée Mondiale de la Santé (AMS)	46
Fiche de collecte	52
Liste des acronymes	54
Glossaire	56
Bibliographie.....	61

Liste des tableaux

Tableau 1 : Risques et mesures de mitigation pour le PSMSAN II	24
Tableau 2 : Budget Plan Stratégique Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et de Nutrition 2019-2023 selon les axes.....	25
Tableau 3 : Comparaison entre les prévisions budgétaires et ressources disponibles par axe	26
Tableau 4: Niveaux organisationnels et rôles des acteurs.....	33
Tableau 5: Fréquence des supervisions, revues et audits	37
Tableau 6: Plan de diffusion des informations stratégiques.....	40
Tableau 7 : Plan de mise en œuvre du plan de suivi et évaluation.....	41
Annexe 1 : Tableau 8 : Synthèse de la revue du PSMSAN I.....	43
Tableau 9 : progrès vers l'atteinte des cibles mondiales de nutrition 2025	47
Tableau 10 : Théorie de changement	50
Tableau 11. Liste des membres de l'Equipe Technique Nationale et partenaires ayant contribué à l'élaboration du PSMSAN II	58

Liste des Figures

Figure 1 : Comparaison entre les prévisions budgétaires et ressources disponibles par axe	27
Figure 2 : Pyramide institutionnelle.....	31
Figure 3 : cadre conceptuel de la Malnutrition	48
Figure 4 : Cadre conceptuel des actions pour atteindre une nutrition et un développement optimal du fœtus et de l'enfant	49

Résumé Exécutif

Le Gouvernement de la République du Burundi s'est engagé à tout mettre en œuvre pour améliorer la situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population burundaise en particulier les femmes et les enfants.

Conformément à son Plan National de Développement (PND 2018-2027) et aux différentes stratégies sectorielles, des interventions à haut impact ont été initiées et mises en œuvre notamment :

- ✓ La subvention des soins et services offerts aux enfants de moins de 5 ans et aux femmes enceintes ;
- ✓ La prévention et la prise en charge des cas de malnutrition aiguë ;
- ✓ La mise en œuvre des interventions hautement sensibles à la nutrition notamment l'amélioration de l'accès et utilisation des services de santé de qualité à travers la construction des infrastructures sanitaires et la vulgarisation des cartes d'assistance médicales et les autres mécanismes de mutualité communautaire ;
- ✓ La mise en place et la diffusion de la table de composition des aliments ;
- ✓ La subvention des Intrants agricoles ;
- ✓ La mise en place et le financement des coopératives collinaires dont la plupart sont à vocation agro pastorale avec un financement déjà accordé de 30.200.000.000 BIF ;
- ✓ La création et financement de la Banque des Jeunes ;
- ✓ La mise en œuvre d'un projet d'inclusion financière ;
- ✓ L'introduction de nouvelles cultures à haute valeur nutritive comme les champignons comestibles, la patate douce à chair orange et les haricots et les autres cultures bio fortifiées ;
- ✓ L'introduction de nouvelles cultures d'exportation (vanille, anacardier, chia, stevia, macadamia, millet, patchouli), pour diversifier la source de revenus en plus du café, du coton et du thé ;
- ✓ La régionalisation des cultures ;
- ✓ Introduction de la mécanisation agricole ;
- ✓ Conservation et transformation des produits agro-alimentaires;
- ✓ La création d'une Agence Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (ANAGESSA) ;
- ✓ Les programmes d'éducation nutritionnelle ;
- ✓ Les programmes de protection sociale à travers les transferts monétaires, Fonds d'Appui à la Protection sociale (FAPS) et l'amélioration de la couverture sanitaire universelle ;
- ✓ Le programme d'alimentation scolaire (cantines scolaires endogènes) ;
- ✓ En perspective, la mise en place de la Banque des Femmes, la Banque Agricole et l'Assurance Agricole

Pour bien mener ces actions, un environnement favorable a été créé en mettant en place des cadres légaux notamment en matière de fortification des aliments et bio fortification, d'alimentation scolaire et de coordination multisectorielle.

Grâce à ces efforts du Gouvernement, la production agricole et d'élevage a augmenté d'une manière générale à travers tout le pays, il y a eu la diminution et/ou la stabilité des prix des

denrées alimentaires de première nécessité sur les marchés et l'amélioration de la situation nutritionnelle avec une diminution sensible de la malnutrition aiguë.

Partant des leçons apprises de toutes ces réalisations et conscient de la croissance démographique au Burundi, le Gouvernement veut non seulement pérenniser ces acquis mais veut aller plus loin pour dégager le surplus et alimenter le secteur industriel, garantir l'accès durable aux intrants à haute valeur nutritive et assurer une alimentation saine et diversifiée pour une bonne nutrition et un capital humain productif pour un développement durable du Burundi.

La mise en œuvre des divers programmes nationaux pour renforcer la sécurité alimentaire et la nutrition tient compte des Agendas international (Objectifs de Développement Durable, ODD, « ne laisser personne pour compte »), régional (agenda africain 2063, « Afrique que nous voulons »), sous régional (vision 2050 de la Communauté d'Afrique de l'Est) et surtout agenda national (Vision Burundi 2025, « le Burundi de lait et de miel »), ce qui est en phase avec le Plan National de Développement ; (PND 2018-2027).

Pour mieux canaliser les efforts, le Gouvernement burundais a mis en place des structures organisationnelles afin de renforcer la coordination multisectorielle et à tous les niveaux.

Pour rassembler toutes les parties prenantes autour d'un cadre d'actions commun, il s'est avéré nécessaire d'élaborer un Plan Stratégique Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutrition.

La vision du PSMSAN II est la suivante: « Un Burundi où chaque individu dispose à manger en qualité et en quantité, un capital humain suffisamment productif et un développement durable ».

L'objectif général de ce Plan I est d'augmenter la production agricole diversifiée garantissant la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour le bien être de la population burundaise.

Le PSMSAN II s'aligne au Plan National de développement 2018-2027 (PND BURUNDI 2018-2027), outil d'orientation stratégique sur base duquel les secteurs construisent leurs politiques et plans d'actions pour contribuer positivement à l'augmentation du produit intérieur brut (PIB).

Les objectifs spécifiques du PSMSAN II sont les suivants :
D'ici 2023,

- a) Doubler la production agricole et animale ;
- b) Réduire de 10% le taux du retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans ;
- c) Assurer la couverture de 50% des populations vulnérables bénéficiant des mécanismes de protection sociale ;
- d) Assurer la promotion des bonnes pratiques nutritionnelles dans au moins 80% des ménages ;
- e) Assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de 100% des victimes dans les situations d'urgence et catastrophes naturels.

Les stratégies adoptées pour le PSMSAN II se résument en cinq (5) axes que sont:

1. Accroissement de la disponibilité, l'accès et l'utilisation des aliments à haute valeur nutritive, sains et diversifiés;
2. Renforcement de l'accès et de l'utilisation des soins et des services de santé et de nutrition de qualité ;
3. Promotion des pratiques favorables à la nutrition optimale, à l'hygiène et à l'assainissement de base.
4. Renforcement de la protection sociale, de la résilience et de la réponse aux urgences et catastrophes naturelles;
5. Renforcement de la gouvernance, de la coordination multisectorielle et du partenariat.

La mise en œuvre de la vision et de ses stratégies est sous-tendue par des principes directeurs dont la multisectorialité, la gestion axée sur les résultats, la transparence et la redevabilité, la participation et l'appropriation communautaire, l'équité/ l'égalité de genre, le respect de la personne humaine et le partenariat.

Pour atteindre les objectifs fixés et conformément au décret N°100/068 du 13 avril 2019 portant création, organisation, missions et fonctionnement de la Plateforme Multisectorielle de Sécurité Alimentaire et de Nutrition au Burundi (PMSAN), la Plateforme Multisectorielle aura comme mission principale d'assurer la coordination multisectorielle, le suivi et l'évaluation des actions de tous les intervenants dans la cadre de la mise en œuvre de ce plan. Les mécanismes de suivi-évaluation sont définis par un cadre qui le complète.

Le coût du Plan Stratégique Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et de Nutrition 2019-2023 se chiffre à 810 943 482 412 BIF pour la période allant de 2019 à 2023. Ce budget est aligné au Programme d'action prioritaire (PAP) du PND.

I. Introduction

Le Gouvernement de la République du Burundi s'est engagé à tout mettre en œuvre pour améliorer la situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population burundaise en particulier les femmes et les enfants.

Des efforts considérables ont été déployés par le Gouvernement à travers les différents niveaux sectoriels et ses partenaires dans le domaine de la nutrition et sécurité alimentaire. Ces efforts se matérialisent par plusieurs interventions à haut impact contenues dans les documents de politique nationale et dans les différentes stratégies sectorielles qui ont été mises en œuvre suivant une dynamique multisectorielle.

La mise en œuvre de ces interventions a permis l'amélioration de l'état nutritionnel suite à la disponibilité, l'accès et l'utilisation des produits alimentaires à haute valeur nutritive, la disponibilité et l'accès aux services de santé de qualité, l'accès de la population vulnérables aux programmes de protection sociale à travers les transferts monétaires, le Fonds d'Appui à la Protection sociale (FAPS) et l'amélioration de la couverture sanitaire universelle.

Les expériences ont montré que, assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle demande une approche multisectorielle. Ainsi, le Gouvernement vient de mettre en place une Plateforme Multisectorielle de Sécurité Alimentaire et Nutrition afin d'assurer la coordination multisectorielle pour une meilleure synergie des acteurs et obtenir un impact optimal.

La Plateforme Multisectorielle est chargée d'assurer la coordination de toutes les interventions nutritionnelles et de sécurité alimentaire, rassembler toutes les parties prenantes autour d'un cadre commun d'actions en ne laissant personnes derrière.

La Plateforme Multisectorielle de Sécurité alimentaire et nutrition permettra d'obtenir une synergie des diverses parties prenantes et contribuer efficacement à atteindre les objectifs du PND 2018-2027 mais aussi répondre aux agendas international, régional et sous régional notamment les Objectifs de Développement Durable, ODD, l'agenda africain 2063, la vision 2050 de la Communauté d'Afrique de l'Est.

1. Leçons apprises du Plan Stratégique Multisectorielle de Sécurité Alimentaire et Nutrition première génération (PSMSAN I)

L'atelier de revue ([PSMSAN I](#)) a permis de relever les points suivants comme leçons apprises:

- Une structure (PMSAN) de coordination multisectorielle des interventions nutritionnelles et de sécurité alimentaire est d'une importance capitale ;
- Il est important d'aligner les plans sectoriels au PSMSAN ;
- Les projets conjoints multisectoriels sont susceptibles d'induire de meilleurs résultats ;
- Améliorer l'accès à une bonne nutrition est un investissement pour le développement du capital humain ;
- L'implication de l'administration à la base favorise la réussite des activités ;

- L'appropriation des interventions du PSMSAN passe par l'élaboration des plans stratégiques sectoriels alignés à ce plan qui, à leur tour permettent d'élaborer des plans opérationnels
- L'encadrement de proximité des bénéficiaires des programmes de protection sociale reste d'une grande importance.

2. Processus de l'élaboration du Plan Stratégique Multisectorielle de Sécurité Alimentaire et Nutrition deuxième génération (PSMSAN II)

Le processus de rédaction du présent document a été inclusif et participatif. Il a bénéficié du soutien et de la participation de toutes les parties prenantes. Plusieurs sources d'informations ont été examinées avec la priorisation des sources gouvernementales et des études démographiques et sanitaires du Burundi (EDSB I, II & III).

Le processus comprenait 4 phases :

- Phase préparatoire : planification et organisation du processus avec le choix de la méthodologie à suivre, les outils à utiliser et la feuille de route, identification des acteurs clés, mobilisation des partenaires ;
- Phase de diagnostic : collecte des informations (contacts et visites de terrain, revue de la littérature disponible...), analyse des indicateurs (outils, dialogue des acteurs à tous les niveaux central, intermédiaire et périphérique), définition des priorités ;
- Phase de rédaction : rédaction du draft 0 et finalisation de la version 1 du PSMSAN II ;
- Phase de validation : validation technique, validation par le Comité de Pilotage de la PMSAN et enfin la validation par le Conseil des Ministres.

II. Contexte général

II.1. Situation géographique

Le Burundi est un pays à cheval entre l'Afrique Centrale et l'Afrique de l'Est et couvre une superficie de 27 834 km² dont 2 700 km² de lacs et rivières et 23 500 km² de terres potentiellement agricoles. Il est borné au Nord par le Rwanda, au Sud et à l'Est par la Tanzanie et à l'Ouest par la République Démocratique du Congo.

Son climat est équatorial et son relief est composé de hauts plateaux avec une variation d'altitude considérable allant de 772 m à 2670 m. la température annuelle moyenne varie avec l'altitude (entre 17°C et 23 °C). Les précipitations annuelles moyennes sont d'environ 150 cm et le pays traverse durant l'année, deux saisons humides (de février à mai et de septembre à novembre) et deux saisons sèches (de juin à août et de décembre à janvier).

Le Burundi est subdivisé du point de vue administratif en 18 provinces subdivisées en 119 communes et 2908 collines et du point de vue éco-climatique en 11 régions naturelles.

II.2. Situation socio-économique

L'économie burundaise repose en très grande majorité sur l'agriculture qui emploie la quasi-totalité de la population rurale. Le secteur agro-pastoral (agriculture, élevage et pêche) occupe une grande partie de la population.

Au Burundi, l'agriculture contribue à elle seule à hauteur de 39,6 % au PIB, offre 84% d'emplois, fournit 95% de l'offre alimentaire et constitue le principal pourvoyeur de matières premières à l'agro-industrie.

Le secteur de l'élevage a connu une légère progression consécutive à la mise en œuvre des programmes de repeuplement du cheptel bovin (PAIVA-B, PRODEMA, PPCDR) en faveur des populations rurales.

La pêche et la pisciculture contribue aussi à l'augmentation des revenus des ménages et plusieurs initiatives sont en cours pour développer ce secteur notamment les villages aquacoles et l'élevage de poissons en cages.

En plus du secteur agricole, le secteur minier contribue fortement à la croissance économique du Burundi. En effet, le Burundi dispose d'un potentiel minier important: le nickel, le vanadium, les phosphates et la carbonatite, l'or, la cassitérite et ses minéraux accompagnateurs, les platinoïdes, les terres rares, les divers minéraux industriels et les combustibles minéraux tels que la tourbe et les indices d'hydrocarbures.

Pour développer ce secteur minier et le transformer en un véritable moteur de croissance, beaucoup de mesures ont été prises et des résultats satisfaisants ont été enregistrés.

Le secteur industriel contribue également au Produit Intérieur Brut (PIB) à la hauteur de 17,1% et emploie environ 2% de la population.

L'artisanat est présent sur tout le territoire et il est essentiellement une activité informelle, souvent de subsistance, et complète l'agriculture.

Le secteur de l'énergie est dominé essentiellement par les énergies traditionnelles (bois, charbon de bois, biomasse, etc.) et par l'énergie moderne (l'électricité et les produits pétroliers).

Le Gouvernement du Burundi a entamé un programme ambitieux d'augmenter son offre d'électricité. Ainsi, une série de barrages hydroélectriques est en cours de construction entre autres : le barrage hydroélectrique construit sur la rivière Ruzibazi avec une capacité de 15 MW, le barrage de Jiji et Mulembwe d'une capacité de 49,5 MW, le barrage d'interconnexion régionale RUSUMO FALLS (26,6 MW), le barrage de Kaburantwa à Cibitoke.

En vue de protéger l'environnement, des stratégies novatrices ont été adoptées pour diminuer la consommation des bois de chauffage à travers le développement des foyers améliorés et l'utilisation d'autres sources d'énergie renouvelables.

Dans le cadre de l'amélioration du climat des affaires, d'importantes avancées ont été enregistrées avec notamment la promulgation des textes d'application en rapport avec la loi sur les faillites, le code des sociétés, la loi sur la privatisation, la loi sur le concordat ainsi que l'harmonisation de certains textes de lois avec ceux de la Communauté Est Africaine.

En ce qui concerne la promotion du commerce et de la qualité des produits, les réalisations enregistrées au cours des dernières années s'articulent autour du suivi régulier des stocks de produits de première nécessité, la révision du code des sociétés privées et à participation publique et l'initiation et la mise en œuvre des réformes aux niveaux de la normalisation et de l'assurance qualité des produits.

Au niveau du développement du tourisme et promotion de la culture,

Certains résultats peuvent être signalés à savoir: la constitution d'une base de données statistiques, la recherche de nouveaux produits touristiques, la réhabilitation des sites de Ruvubu et Kiganda, la route d'accès au site touristique de Kagera et des eaux thermales de Mugara, la délimitation et la protection de quelques sites, l'identification de nouveaux sites touristiques, les formations sur les techniques d'accueil et de guidance à l'intention des tours opérateurs et des hôteliers ainsi que l'accroissement des capacités d'accueil des hôtels observé ces dernières années grâce au dynamisme de l'entrepreneuriat privé.

Dans le secteur de l'emploi, la Politique Nationale de l'Emploi a été mise en place par le biais de l'Office Burundais de l'Emploi et de la Main d'œuvre et la création des observatoires locaux de l'emploi.

Depuis 2005, des réformes importantes portant notamment sur la suppression des frais de scolarité dans le primaire et la mise en place du cycle fondamental, à partir de 2013-14, ont permis d'atteindre des progrès majeurs. Des progrès remarquables en matière de protection sociale se matérialisent par la mise en place des structures institutionnelles en matière de protection sociale (SEP/CNPS), le fonds d'appui à la protection sociale (FAPS), la sécurité sanitaire à travers la politique de mutualisation, les transferts monétaires, les stratégies d'épargne et de crédits communautaires et les chaînes de solidarité.

Au niveau du secteur de la santé, les ressources humaines, les infrastructures et les indicateurs de couverture connaissent une tendance vers les normes de l'OMS, soit 1,02 centres de santé pour 10 000 habitants (la norme de l'OMS étant de 1 pour 10 000), 0,79 hôpital pour 100 000 habitants (la norme étant 1 pour 100 000). Le Burundi est à 2 infirmiers pour 3000 habitants (la norme étant de 1 infirmier pour 1000 hab.), 0,6 médecins pour 10 000 habitants (la norme étant de 1 médecin pour 10 000).

En matière d'approvisionnement en eau et assainissement de base, le taux de couverture en eau potable en milieu urbain s'est amélioré sensiblement passant de 75% à 83% entre 2010 et 2013 (soit une augmentation de 8 points de pourcentage).

Pour le secteur des transports, sur un total de 5 211 km du réseau routier national classé, 1 646 km sont bitumés, 160 km de la voirie urbaine ont été pavés, tous les chefs-lieux des provinces sont reliés par une route revêtue

Au niveau du transport lacustre, le port de Bujumbura sur le Lac Tanganyika (long de 650 km) dessert une dizaine de ports et est appelé à jouer le rôle de plaque tournante au niveau des échanges interrégionaux et jeter ainsi les bases d'une croissance économique soutenue et durable.

Concernant le transport aérien, des actions d'amélioration des services aéroportuaires ont été réalisées à savoir: (i) l'acquisition des équipements de sécurité et de facilitation aéroportuaires (scanners, télésurveillance, portiques et détecteurs de métaux, ...); (ii) l'acquisition des équipements d'aide à la navigation aérienne ; (iii) l'acquisition du système de téléaffichage ; (iv) la réhabilitation de la piste d'aviation ; (v) la construction de la clôture aéroportuaire et de la piste de patrouille de la clôture et (vi) l'éclairage de l'aéroport. Malgré toutes ces réalisations, le transport aérien accuse des défis majeurs à relever pour répondre aux standards internationaux: (i) l'élévation de l'aéroport international de Bujumbura aux normes internationales ; (ii) la construction d'un autre aéroport international et (iii) la redynamisation d'Air Burundi.

En matière de Technologies de l'Information et de la Communication(TIC), les progrès enregistrés concernent l'élargissement de la bande passante internet qui est passée de 250 méga bits par seconde (MBPS) à 763 MBPS entre 2007 et 2014 et le taux d'accès aux services internet se situe à 8,2% en fin 2015. Le taux de pénétration est relativement élevé pour les téléphones mobiles avec 48% contre 8,2% pour l'internet et 0,4% pour les téléphones fixes.

Le secteur des médias comporte le secteur public, privé et communautaire. Le poste radio est le moyen le plus utilisé de communication par les ménages (38,7%) ainsi que le téléphone mobile qui est également utilisé comme poste récepteur radio. Le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile a pratiquement triplé entre 2010 et 2015 avec un taux de pénétration de 48% à la fin 2015.

Au niveau de l'enseignement supérieur, des avancées significatives ont été observées dans l'adoption du système BMD et le programme de prêts bourses. Plusieurs initiatives privées ont permis d'augmenter les universités avec impact positif sur la production des ressources humaines de niveau universitaire et dans plusieurs domaines d'intérêt national.

II.3. Situation démographique

La population Burundaise a connu une croissance rapide. La population est estimée en 2018 à 11 772 322 habitants avec un ratio de masculinité de 0.976¹. Au Burundi, l'indice synthétique de fécondité est de 5,5 enfants par femme (EDSB III, 2016-2017).

Selon l'EDSB III, la population burundaise est jeune : 66 % ont moins de 25 ans dont 49 % ont moins de 15 ans. Les personnes âgées de 65 ans et plus ne représentent que 3 %. Les femmes représentent 52,4 % de l'ensemble de la population. La population active (15-64 ans) représente 48 % de la population totale. Les résultats sur la taille des ménages montrent qu'un ménage burundais, qu'il soit du milieu rural ou urbain, compte, en moyenne, 4,8 personnes.

II.4. Equité / égalité de genre et autonomisation des femmes

La volonté du Gouvernement burundais de mettre en œuvre les ODD portant sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes et des filles permet aux femmes d'être mieux prises en compte au cours de ces dernières années. Des avancées surtout normatives dans les domaines de l'amélioration des conditions de vie de la femme et de la défense de ses droits sont observables. La Politique Nationale du Genre (PNG) insiste sur l'amélioration du statut socio-culturel des femmes en vue d'éliminer les barrières culturelles qui empêchent la promotion de la femme, notamment l'accès de la fille à l'éducation au même titre que le garçon. La subvention des frais scolaires à l'enseignement primaire permet à un grand nombre de filles et des garçons d'aller à l'école.. Au niveau comme des institutions et instances du pays, la représentation des femmes a été améliorée. Tout pour la santé, la subvention des soins pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes permet d'améliorer les conditions de vie de la femme.

II.5. Situation de la sécurité alimentaire et nutrition

a. Disponibilité et accessibilité alimentaire

La disponibilité alimentaire : spécialement au niveau des ménages dépend essentiellement de la production agricole. Des initiatives ont été menées dans ce secteur, notamment la subvention des Intrants agricoles, l'introduction de nouvelles cultures à haute valeur nutritive comme les champignons comestibles, la patate douce à chair orange et les haricots et les autres cultures bio fortifiées, Conservation et transformation des produits agro-alimentaires, la régionalisation des cultures, L'introduction de nouvelles cultures d'exportation (vanille, anacardier, chia, stevia, macadamia, millet, patchouli), pour diversifier la source de revenus en plus du café, du coton et du thé, l'introduction de la mécanisation agricole, la mise en place et la diffusion de la table de composition des aliments, la création d'une Agence Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (ANAGESSA)

L'accès alimentaire : lors de la période des récoltes et post-récolte est favorisé par les productions vivrières, l'amélioration de la production des cultures de rente grâce à l'abondance des pluies et la diminution des prix observée depuis le début de l'année par rapport à l'année précédente

Grâce aux multiples efforts du Gouvernement, la production agricole et d'élevage a augmenté d'une manière générale à travers tout le pays. Cela est justifié par la diminution et/ou la stabilité des prix des denrées alimentaires de première nécessité sur les marchés.

Cette stabilité alimentaire est due à la disponibilité de la production agricole suite à l'Augmentation de la Production agricole qui s'est observée durant les deux dernières années. Le rapport sur la production des denrées principales nous montre que :

- ✓ La production du maïs a passé de 139 211 tonnes en 2015 à 890 162 tonnes 2020 ;
- ✓ La Production du Riz a passé de 55 952 tonnes en 2015 à plus de 300 000 tonnes en 2020 A ;
- ✓ La Production de la pomme de terre a passé de 55 686 tonnes en 2015 à 134 340 tonnes en 2020

b. Situation nutritionnelle

Au Burundi, l'allaitement maternel a eu un grand progrès. L'EDS 2016-2017 a montré que 83% des enfants sont allaités exclusivement au sein. La malnutrition aiguë globale a été maîtrisée et se trouve actuellement à 4,5 % (en dessous du seuil d'alerte de l'OMS qui est de 10%).

Ces résultats ont été atteints grâce aux interventions suivantes : la prévention et la prise en charge des cas de malnutrition aiguë, la subvention des soins et services offerts aux enfants de moins de 5 ans et aux femmes enceintes ; cela mise en œuvre des interventions hautement sensible à la nutrition notamment l'amélioration de l'accès et utilisation des services de santé de qualité à travers la construction des infrastructures sanitaires et la vulgarisation des cartes d'assistance médicales et les autres mécanismes de mutualité communautaire ; la mise en place et la diffusion de la table de composition des aliments ;

Des stratégies de lutte contre les carences en micronutriments ont été initiées et mises en œuvre notamment la fortification des aliments et la bio fortification. Toutefois, il est important de renforcer les laboratoires nationaux de contrôle de qualité et parallèlement renforcer les interventions en matière de vulgarisation des cultures à haute valeur nutritives au détriment des pratiques de fortification avec des produits importés.

Actuellement, le Gouvernement du Burundi met un accent particulier sur les programmes conjoints multisectoriels afin de renforcer de façon durable la nutrition et la sécurité alimentaire.

. Depuis 2008, le Gouvernement du Burundi a initié un programme d'alimentation scolaire. En 2013, le concept de Cantines Scolaires Endogènes a vu le jour et insiste sur le lien qui doit prévaloir entre la production locale et l'alimentation scolaire. Les denrées consommées dans les écoles sont achetées localement à travers les coopératives et les associations de production agricole.

Le Programme National d'Alimentation Scolaire (PNAS) mis en œuvre par le Gouvernement a été validé par le Gouvernement en date du 14 novembre 2018. La vision du Gouvernement à travers le Ministère en charge de l'Education « est d'assurer que tous les enfants scolarisés

jouissent d'une bonne santé nutritionnelle nécessaire à l'apprentissage grâce à la fourniture d'une alimentation complémentaire saine et équilibrée dans les écoles, préparée avec des produits exclusivement locaux et respectant les normes nutritionnelles afin que la faim ne constitue pas une barrière à l'éducation ». Le PNAS intervient pour la fourniture des repas en faveur de plus de 614 745 écoliers réparties dans 820 écoles à travers sept provinces (Bujumbura, Bubanza, Cibitoke, Gitega, Kirundo, Muyinga et Ngozi). Le Plan Transitoire de l'Education (PTE) prévoit d'élargir la couverture de cette intervention dans les Ecoles Fondamentales non servies dans la logique d'une couverture universelle et en conformité avec la vision du Gouvernement traduite dans le PNASⁱⁱ

Toutes ces initiatives permettront sans doute de réduire considérablement le taux du retard de croissance (malnutrition chronique) chez les enfants de moins de cinq ans qui, lui, reste toujours élevé, dépassant le seuil de l'OMS qui est de 40% (EDES III 2016-2017 : 56% ; SMART 2019 : 54,2%).

II.6. Eau et assainissement de base

Le taux de couverture en eau potable en milieu urbain et rural connaît une amélioration sensible suite aux efforts du Gouvernement en la matière en mettant un accent particulier sur :

(i) Augmentation des investissements dans le secteur de l'eau potable et l'assainissement de base pour augmenter le taux d'accès ; (ii) Amélioration de la gestion des infrastructures en eau et assainissement ; (iii) Communication pour le changement de comportement de la population en matière d'assainissement de base et d'hygiène ; (iv) Construction des réseaux d'évacuation des eaux usées dans les grandes agglomérations ; (v) Renforcement des capacités du personnel ; (vi) Appropriation de la gestion des infrastructures d'adduction d'eau potable (AEP) existantes par les communes ; (viii) Mise à l'échelle de l'approche Assainissement Total Piloté par la Communauté (ATPC) et (ix) le développement d'un cadre légal et institutionnel pour la gestion des infrastructures d'assainissement et adéquation des infrastructures hydrauliques.

II.7. Protection sociale

La protection sociale s'interprète comme étant un ensemble de mesures publiques ou privées qui concourent à garantir la société à accéder aux soins de santé, à l'éducation et aux revenus de substitution pendant les périodes des éventualités telles que maladie, maternité, chômage, vieillesse, invalidité, accidents du travail, maladies professionnelles, et décès d'une personne qui assure le soutien d'une famille. Elle trouve son fondement juridique notamment dans les conventions, lois et règlements d'envergure nationale et internationale.

Au Burundi, le socle de protection sociale est composé d'un ensemble de quatre garanties élémentaires de sécurité sociale définies au niveau national qui permettent de prévenir et réduire la pauvreté, la vulnérabilité et l'exclusion sociale. Les 4 garanties de sécurité sociale du socle national sont :

- L'accès à tous aux soins de santé essentiels

- La sécurité élémentaire de revenu pour les enfants, accès à l'alimentation, à l'éducation et à tous les autres biens et services nécessaires
- La sécurité élémentaire de revenu pour les personnes d'âge actif qui sont dans l'incapacité de gagner un revenu suffisant, notamment pour les cas de maladie, de chômage, de maternité ou d'invalidité
- La sécurité élémentaire de revenu pour les personnes âgées.

Le Gouvernement a de plus en plus mis en œuvre des approches de filets sociaux à plus long terme qui renforcent la capacité productive et les revenus. Les transferts sociaux y compris les transferts d'intrants agricoles et de bétail ou encore les transferts de cash ont surgi comme interventions préférées pour augmenter les revenus et la consommation des ménages vulnérables. . Quatre types de programmes en nature sont concernés : l'assistance aux réfugiés, rapatriés, personnes déplacées internes (PDI) et ex-combattants ; la distribution saisonnière ciblée ; l'assistance alimentaire en faveur des pensionnaires hautement vulnérables d'institutions sociales ; et la supplémentation nutritionnelle en faveur d'enfants de moins de 5 ans et de femmes enceintes et allaitantes. , 4.7. Secteur du commerce

Le secteur du commerce au Burundi participe dans la régulation des prix aux différents marchés pour que les produits soient accessibles à la population. Il participe également à l'encadrement des Entreprises et ces dernières contribuent à la création d'emploi, à la réduction de la pauvreté et participe dans le PIB à raison de 11,4% selon le Rapport de la Compétitivité Industrielle du Burundi (Ministère du commerce, 2017).

Actuellement, le Bureau Burundais de Normalisation et de contrôle de qualité (BBN) est l'institution habilitée pour le contrôle de la qualité des aliments en collaboration avec d'autres institutions notamment le Centre National de Technologie Alimentaire (CNTA) et la direction de l'hygiène du Ministère de la Santé Publique et de la lutte contre le SIDA.

II.8. Sauvegarde environnementale

Le Gouvernement du Burundi a pris des mesures de protection environnementale notamment la protection des sources d'eau à travers la mise en place du périmètre de protection du captage d'eau et le dessouchage des essences forestières qui absorbent beaucoup d'eau, la gestion des déchets normaux et dangereux, la protection des zones tampon et les zones humides, la stabilisation des berges de rivières par la plantation des bambous et surtout le reboisement à grande échelle dans la cadre du Programme « EWE BURUNDI URAMBAYE ».

II.9. Défis et perspectives

Malgré les avancées significatives, quelques défis persistent notamment, les aléas climatiques et le changement climatique, la démographie galopante occasionnant l'augmentation des besoins en ressources, le renforcement des dispositifs de contrôle qualité des produits mais aussi la coordination multisectorielle pour une meilleure synergie entre les interventions et les programmes sectoriels.

Ces défis expliquent les plusieurs stratégies novatrices mises en route par le Gouvernement afin de garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle de toute la population burundaise.

- Assurer à court, moyen et long terme, la disponibilité, l'accessibilité et l'utilisation des aliments à haute valeur nutritive à toute la population burundaise ;
- Assurer l'accès et l'utilisation des services de santé et de nutrition de qualité ;
- Renforcer la résilience des communautés et surtout les populations les plus vulnérables ;
- Renforcer la coordination intra et inter sectorielle pour assurer la synergie des interventions.

III. Orientations stratégiques

III.1. Fondement, alignement et liens avec d'autres plans sectoriels

Le présent Plan Stratégique Multisectoriel s'aligne au *Plan National de développement du Burundi (PND) 2018 – 2027*, assure la continuité du Plan Stratégique Multisectoriel de Sécurité alimentaire et nutritionnelle (PSMSAN) 2014-2017 et s'articule sur les politiques et stratégies nationales sectorielles suivantes :

- **Secteur santé** : Politique Nationale de Santé 2016-2025, Plan national de développement sanitaire 2019- 2023 aligné au Plan National de Développement du Burundi 2018-2027, Plan stratégique de nutrition 2019-2023, Plan Stratégique de la Santé de la reproduction/ maternelle, Néonatale, infantile et des adolescents (PS-SRMNIA 2019-2023);
- **Secteur agricole** : Plan national d'investissement agricole (PNIA) 2018-2022, Stratégie Agricole Nationale (SAN 2018-2027) ;
- **Secteur genre** : Politique Nationale Genre du Burundi 2012-2025 ; Plan d'Actions National 2017-2021 de la mise en œuvre de la Politique Nationale Genre 2012-2025; Plan stratégique national de lutte contre les violences sexuelles et celles basées sur le genre 2017-2021 ; Plan d'Action National 2017-2021 pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du conseil de Sécurité des Nations Unies pour les femmes, la paix et la sécurité ;
- **Secteur de la protection sociale** : Stratégie de la protection sociale au Burundi, document de politique nationale de protection sociale;
- **Secteur eau et assainissement de base** : Politique Nationale d'assainissement du Burundi et stratégie opérationnelles horizon 2025 ;
- **Secteur de l'éducation** : Politique Nationale d'alimentation scolaire.
- **Secteur du commerce** : Code de commercialisation les stratégies de fortification des aliments et la Politique d'Industrialisation au Burundi.

III.2. Vision

« Un Burundi où chaque individu dispose à manger en qualité et en quantité, un capital humain suffisamment productif et un développement durable ».

III.3. Objectifs du PSMSAN II

III.3.1. Objectif général

L'objectif général de ce plan stratégique multisectoriel est une augmentation de la production agricole diversifiée garantissant la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour le bien-être de la population burundaise.

III.3.2. Objectif spécifiques

Les objectifs spécifiques du PSMSAN II sont les suivants :
D'ici 2023,

- a) Doubler la production agricole et animale ;
- b) Réduire de 10% le taux du retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans ;
- c) Assurer la couverture de 50% des populations vulnérables bénéficiant des mécanismes de protection sociale ;
- d) Assurer la promotion des bonnes pratiques nutritionnelles dans au moins 80% des ménages ;
- e) Assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de 100% des victimes dans les situations d'urgences et catastrophes naturels ;

Au cours de la mise en œuvre du PSMSAN II, la gestion axée sur les résultats (GAR) sera utilisée pour réévaluer, réanalyser et ajuster les actions en fonction du paysage changeant de la nutrition en vue d'obtenir les performances souhaitées. La GAR sera mise en œuvre tant au niveau central que décentralisé et inclura les secteurs sensibles à la nutrition représentés au sein des autorités locales. De cette manière, le PSMSAN II n'est pas conçu comme une empreinte statique, mais comme un guide stratégique dynamique qui sera modifié et adapté au contexte par les différents acteurs dans leurs propres plans de nutrition, à mesure que les conditions évoluent et que des changements sont nécessaires.

III.4. Axes stratégiques du PSMSAN II

Le PSMSAN II s'articule sur 5 axes stratégiques.

Les cinq axes stratégiques sont :

1. Accroissement de la disponibilité et de l'accès aux aliments à haute valeur nutritive, sains et diversifiés;
2. Renforcement de l'accès et de l'utilisation des soins et des services de santé et de nutrition de qualité ;
3. Promotion des pratiques favorables à la nutrition optimale, à l'hygiène et à l'assainissement de base ;
4. Renforcement de la protection sociale, de la résilience et de la réponse aux urgences et catastrophes naturelles;
5. Renforcement de la gouvernance, de la coordination multisectorielle et du partenariat.

Ces axes sont liés entre eux et sont conçus pour faire intervenir la multisectorialité. Celle-ci englobe l'implication de plusieurs secteurs qui doivent mener ensemble, de façon coordonnée et explicitement les actions simultanées pour des interventions spécifiques à la nutrition au niveau des causes immédiates ainsi que des interventions sensibles à la nutrition au niveau des causes sous-jacentes et fondamentales de la malnutrition. Les stratégies et actions à adopter dans le cadre de ce plan stratégique multisectoriel de nutrition sont fondées sur le contexte et sur les cibles prioritaires en termes d'individus et de la localisation et plus particulièrement les personnes les plus vulnérables (les enfants de moins de 2 ans, les adolescentes, les enfants en âge scolaire, les femmes enceintes et allaitantes y compris les personnes âgées).

AXE I : Accroissement de la disponibilité, de l'accès et de l'utilisation des aliments à haute valeur nutritive, sains et diversifiés

Les investissements dans l'agriculture ont un impact positif sur la disponibilité des aliments, l'augmentation des revenus au niveau des ménages et la croissance économique.. La diversité alimentaire est une contribution importante de l'agriculture pour améliorer la qualité nutritionnelle des aliments disponibles pour les consommateurs ruraux et urbains.

Le PNIA 2018-2022 accorde, dans le cadre du développement des chaînes de valeurs, une attention particulière aux denrées alimentaires présentant une plus-value nutritionnelle afin de combler les besoins spécifiques par rapport à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. La promotion de la consommation des aliments diversifiés notamment le Maïs, les haricots, les petits pois, la banane et les patates douces, permettent de combler les carences nutritionnelles principales (Vitamine A, fer, zinc et iode) des enfants de moins de 5 ans, femmes enceintes et allaitantes en particulier ;

Cet axe cherche à garantir la disponibilité, l'accès et l'utilisation des aliments sains à la consommation humaine.

Effets :

- La disponibilité et de l'accès aux aliments sains et à haute valeur nutritive dans les ménages sont augmentés
- La sécurité sanitaire des aliments est assurée sur toute l'étendue du territoire national

Extrants :

- Renforcer l'accès et l'utilisation des aliments à haute valeur nutritive au niveau des ménages
- Promouvoir la fortification des aliments produits au Burundi
- Promouvoir la bio fortification des plantes
- Renforcer le dispositif de contrôle de qualité des aliments
- Améliorer les pratiques de conservation et transformation des denrées alimentaires

Interventions :

- Diversification et intensification durable de la production alimentaire ;

- Promotion et appui à l'élevage, de l'aquaculture familiale et de l'apiculture au niveau des ménages
- Promotion des unités de conservation et de transformation des aliments ;
- Production, contrôle et diffusion d'aliments de haute valeur nutritive ;
- Renforcement du contrôle aux points d'entrée (frontières) sur le sel iodé et les farines fortifiées
- Information, éducation et communication sur le changement climatique
- Bilan alimentaire et système d'alerte précoce
- Renforcement des capacités des laboratoires de référence dans les analyses alimentaires et pour le diagnostic des maladies d'origine alimentaire
- Renforcement de la sécurité sanitaire des aliments.

AXE II : Renforcement de l'accès et de l'utilisation des soins et services de santé et de nutrition de qualité y compris la prise en charge de la malnutrition sous toutes ses formes

La nutrition joue un rôle déterminant pour la santé et le développement du capital humain. Une meilleure nutrition améliore la santé du nourrisson, de l'enfant, de l'adolescente et de la mère, renforce le système immunitaire, favorise une grossesse et un accouchement à moindre risque, réduit le risque de maladies non transmissibles liées à la nutrition (comme l'obésité, le diabète et les maladies cardio-vasculaires) et contribue à la longévité. Un enfant bien portant apprend mieux. Une bonne nutrition renforce la productivité de la population et peut l'aider à sortir progressivement du cercle vicieux de la pauvreté et de la faim. La malnutrition sous toutes ses formes présente de graves menaces pour la santé. Elle constitue un double fardeau car il faut lutter à la fois contre la dénutrition et contre l'excès pondéralⁱⁱⁱ.

Effets :

- L'Accès et l'utilisation durables et équitables des soins et des services de santé & nutrition pour les enfants de moins de 5 ans, les adolescentes, FE/FA et les autres groupes vulnérables sont renforcés ;
- Les prévalences des maladies liées à la malnutrition (paludisme, diarrhée, pneumonie, parasitoses intestinaux, VIH, MCNT, etc) chez les enfants, les adolescents, les femmes en âge de procréer sont réduites ;
- Les interventions communautaires de prise en charge nutritionnelle sont renforcées

Extrant

- La couverture et renforcement des activités visant prévenir la malnutrition chronique est étendue
- Les interventions visant à améliorer la nutrition et la santé maternelle et des adolescentes sont renforcées
- Les normes de services de soins nutritionnels et de santé sont conformes
- Les maladies associées à la nutrition au niveau communautaire et dans les structures sanitaires sont correctement prises en charge

- La lutte contre l'anémie chez les femmes enceintes et allaitantes, les adolescentes et les enfants de moins de 5 ans est renforcée
- Renforcement de la coordination entre les principaux acteurs de mise en œuvre et les ministères concernés pour faire le pont entre les stratégies de traitement de la malnutrition aiguë et les stratégies de prévention au niveau communautaire.
- Amélioration de la PCIME au niveau des structures des soins et au niveau communautaire

Interventions:

- Mise à l'échelle et renforcement du paquet intégré de nutrition
- Mise à l'échelle la prise en charge de la malnutrition selon l'approche PCIMA
- Prévention des maladies parasitaires et infectieuses
- Renforcement des interventions communautaires en matière d'eau, hygiène et assainissement de base
- Amélioration de l'offre et la capacité opérationnelle des services de nutrition
- Initiation des Etudes/Recherche pour mieux comprendre les liens entre l'émaciation et le retard de croissance pour que les investissements consentis aient un maximum d'impact
- Supplémentation en micronutriments et déparasitage des enfants de moins de 5 ans
- Formation des ressources humaines pour intervenir de façon efficace pour une prise en charge nutritionnelle efficace des patients et une gestion adéquate des projets et programmes y relatifs
- Mobilisation des décideurs et des communautés pour contribuer à la planification et à la gestion des projets.

AXE III : Promotion des pratiques favorables à la nutrition optimale, à l'hygiène et à l'assainissement de base

La malnutrition peut être due à une mauvaise compréhension de l'évolution des besoins nutritionnels avec l'âge et de la meilleure façon d'y répondre à partir des ressources alimentaires disponibles. Les modes et les interdits alimentaires, les pratiques alimentaires inadaptées, les mauvaises méthodes de préparation des aliments et la méconnaissance de certains risques, des besoins alimentaires particuliers liés à certaines situations ou de certains états physiologiques ont des effets négatifs sur l'état nutritionnel. Il est toujours difficile d'agir sur ces facteurs, mais l'éducation en matière de nutrition peut être efficace et contribuer à prévenir et à corriger les problèmes de nutrition.

Effets :

- Les Pratiques nutritionnelles favorables pour les enfants de moins de 5 ans, les adolescentes, les femmes enceintes et allaitantes et les autres groupes vulnérables sont améliorées

- Les régimes alimentaires et les modes de vie sains à adopter par la population sont promus.
- Les bonnes pratiques WASH au niveau des communautés et des ménages sont promues

Extrants

- Les bonnes pratiques d'alimentation du nourrisson, du nouveau - né et du jeune enfant sont promues
- Les pratiques familiales essentielles sont promues
- L'amélioration des connaissances et sensibilisation des consommateurs et des membres du ménage aux régimes alimentaires sains
- Les populations adoptent les bonnes pratiques d'hygiène de base

Interventions :

- Promouvoir l'adoption des comportements améliorés pouvant contribuer à l'obtention des changements durables ;
- Renforcer l'approche communautaire de l'éducation nutritionnelle avec la participation effective de la communauté ;
- Développer une stratégie de communication sur le changement des comportements

AXE IV : Renforcement de la protection sociale et de la résilience pour les populations les plus vulnérables et réduction des risques de catastrophes

Améliorer l'état nutritionnel des personnes les plus vulnérables (femmes, jeunes, enfants, personnes âgées, réfugiés, déplacés, rapatriés, PVVIH, personnes vivants avec handicap, etc.) est crucial pour la protection sociale et le renforcement de la résilience. Les ménages qui présentent une sécurité nutritionnelle sont ainsi plus aptes à résister, à endurer et à se rétablir plus rapidement des situations de chocs.

Effets :

- La Protection sociale pour les enfants de moins de 5 ans, les adolescentes, les FE/FA et les autres groupes vulnérables ; est assurée ;
- Les capacités de résilience et le statut nutritionnel des populations vulnérables y compris des enfants du niveau fondamental des zones défavorisées sont renforcés ;
- Les interventions aux urgences et catastrophes naturelles intégrant la nutrition sont déployées efficacement.

Extrants

- La ration alimentaire des personnes vulnérables est assurée ;
- L'assistance aux populations vulnérables est mise en place
- Le dispositif de coordination des interventions est renforcé
- L'appui aux populations dans les situations d'urgence et de catastrophe est assuré

Interventions :

- Renforcer les mécanismes de protection sociale ;
- Appui aux ménages les plus vulnérables surtout ceux dirigés par les femmes, à s'autonomiser à travers l'initiation des activités génératrices des revenus
- Assurer la gestion des urgences nutritionnelles et de sécurité alimentaire en cas de catastrophes
- Créer des moyens d'existence pour les résilients aux catastrophes et aux crises
- Actualiser les plans de contingence au niveau national, provincial et communal et d'autres outils de préparation et de réponses aux urgences

AXE V : Renforcement de la Gouvernance, de la coordination multisectorielle et du partenariat

La nécessité d'une gouvernance multisectorielle, à savoir la coordination et la gestion efficaces des responsabilités, des ressources et la reddition de comptes à travers un certain nombre de secteurs gouvernementaux essentiels ainsi que d'acteurs non gouvernementaux est primordiale pour aboutir à des améliorations significatives et durables.

La gouvernance permettra d'assurer la complémentarité et la synergie entre les acteurs du secteur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle

EFFETS :

- La coordination multisectorielle de la nutrition et le partenariat sont renforcés
- Le système d'information multisectoriel sur la nutrition pour la prise de décision efficace est opérationnel
- La recherche en nutrition pour éclairer la prise de décision est améliorée et renforcée
- Le cadre législatif et réglementaire relatif à la nutrition est renforcé et opérationnel

Extrants :

- Les plateformes multisectorielles de sécurité alimentaire et de nutrition au niveau des provinces et des communes sont mises en place et opérationnelles ;
- Le Secrétariat Exécutif Permanent de la Plateforme Multisectorielle de sécurité alimentaire et de nutrition- Burundi est opérationnel
- Le plan de communication et stratégie de plaidoyer et de mobilisation des ressources est développé
- Un dispositif de suivi et évaluation est mis en place et opérationnel (fonctionnel);

- Les capacités des acteurs sectoriels pour le suivi et évaluation des indicateurs de sécurité alimentaire et de nutrition du PSMSAN II sont renforcées
- Les résultats de recherche sont disponibles et utilisés pour la prise de décision
- Des cadres politique, réglementaire et juridique adapté à la nutrition sont développés et opérationnel

Interventions :

- Opérationnalisation de la Plateforme Multisectorielle de Sécurité Alimentaire et de Nutrition
- Coordination et renforcement des capacités techniques
- Mobilisation des ressources matérielles, financières et humaines
- Renforcement des services du SEP/PMSAN
- Elaboration des documents et cadre complémentaire au PSMSAN II
- Planification et programmation des interventions multisectorielles ;
- Opérationnalisation du Système de veille et de surveillance multisectorielle de la sécurité alimentaire et nutrition ;
- Opérationnalisation du Système de suivi et évaluation multisectorielle ;
- Développement des cadres politique, réglementaire et juridique
- Assurer constamment la synergie entre les différentes parties prenantes ;

III.5. Principes directeurs

Les six principes directeurs suivants ont été retenus pour orienter le PSMSAN II :

a) La Multisectorialité

Les problèmes de sécurité alimentaire et de nutrition revêtent de multiples facettes et, par conséquent, la réponse doit être multisectorielle. La réponse s'articulera autour des interventions spécifiques et sensibles à la nutrition. La prise en compte des questions de genre et la collaboration intra et intersectorielle sont indispensables à l'efficacité des efforts de développement en particulier dans les secteurs suivants : administration territoriale, actions sociales, promotion féminine et enfance, agriculture, élevage, commerce, communication, plan, finances et budget, éducation, recherche, élevage, environnement, hydraulique, industrie, jeunesse, pêche, santé, sécurité et protection civile, etc. ;

b) La Gestion axée sur les résultats (GAR)

Le PND 2018-2027 recommande à toutes les composantes de la nation de pratiquer la GAR dans la mise en œuvre des différentes actions de développement dans une dynamique de culture de performance notamment valorisée par l'utilisation de l'outil statistique.

La GAR permet de viser à atteindre les cibles définies, par une identification claire des impacts, des effets et des extrants, des moyens à mobiliser ainsi que des indicateurs de performance, avec la précision des différentes responsabilités selon les séquences et suivant les acteurs/actrices engagé (e)-s. Chaque acteur sera donc solidairement tenu par l'atteinte des résultats découlant des activités ou du processus dont il aura la responsabilité

c) La transparence et la Redevabilité

La transparence dans les opérations, les budgets, la prise de décision, les communications, la coordination entre les agences hiérarchiques et les agences non étatiques et pour atteindre les zones isolées sera de mise. Les rôles et les responsabilités de tous les acteurs sont définis et l'adoption d'une approche systémique pour accroître la responsabilité à tous les niveaux est requise.

d) La Participation et appropriation communautaire

La participation communautaire est la base de toutes interventions. Des approches à base communautaire doivent être développées et pérennisées. L'existence des agents de santé communautaires, des groupements de femmes (mamans lumière) et des leaders communautaires (tels que les comités de développement dans certains collines et villages) devrait être étendue à l'ensemble du pays et capitalisée pour promouvoir des actions de base en vue d'améliorer l'état nutritionnel de la population. Les membres de la communauté, auxquels les ASC sont redevables, prennent leur part de contribution de façon active. Cela garantira le bon déroulement des interventions en nutrition et leur pérennisation, le but étant d'assurer le bien-être de tous les membres de la communauté, à travers leur implication sur les plans économique, agricole, socio-sanitaire et financier.

e) L'Équité et respect de la personne humaine

La réduction des inégalités est impérative particulièrement celles liées au genre, à l'âge, à la maladie, au milieu de vie, au niveau socio-économique, au niveau d'éducation, à la pratique religieuse et à l'origine ethnique.

f) Le Partenariat

Les partenaires nationaux et internationaux inscrivent leur action dans une logique d'alignement, d'harmonisation et de synergies dans le respect des règles de bonne gouvernance – vision partagée, transparence, inclusion, participation, réactivité, redevabilité et intelligence stratégique

g) La Décentralisation

La Décentralisation procède par une redistribution des rôles entre l'Etat et des entités infra-étatiques considérées comme des lieux de proximité, des échelles pertinentes pour une auto-

prise en charge des problèmes par les populations. Plus concrètement, la Décentralisation vise l'objectif de participation active de l'ensemble de la population à la définition et à la mise en oeuvre des politiques de développement économique et social de leur localité. Les résultats attendus d'un processus de Décentralisation sont d'une part le développement local et communautaire, et d'autre part la démocratie locale et la bonne gouvernance.

La mise en oeuvre efficace des activités de nutrition grâce à un système de gouvernance décentralisé donnera des résultats bénéfiques pour la population. Elle vise à s'assurer que les besoins locaux sont pris en compte dans les interventions mais aussi à promouvoir une forme de capacité de décision suivant le principe de subsidiarité. La décentralisation est une des principales voies pour s'assurer que toutes les personnes ont un accès égal aux services appropriés de nutrition. A cet effet, les autorités administratives de niveau central, régional et sectoriel doivent être impliqués et responsabilisés dans la coordination de la mise en oeuvre des plans sectoriels pour la mise à l'échelle des interventions de nutrition au niveau national.

III.6. Cadre de mise en oeuvre

III.6.1. Cadre institutionnel

Le cadre institutionnel de mise en oeuvre du PSMSAN II 2019-2023 est organisé dans le décret N°100/068 du 13 avril 2019 portant création, organisation, mission et fonctionnement de la plateforme multisectorielle de sécurité alimentaire et de nutrition au Burundi (PMSAN).

Les structures qui composent la PMSAN sont :

- Le Comité de pilotage de la PMSAN
- Le Secrétariat Exécutif Permanent de la Plateforme Multisectorielle de la Sécurité Alimentaire et de Nutrition (SEP/PMSAN)

a. Le comité de pilotage

1^{er}. Du Comité de pilotage

Le comité de pilotage est composé par un bureau et des membres dont :

- Le Deuxième Vice-Président de la République : Président ;
- Le Ministre en charge de l'Intérieur : Vice- Président ;
- Le Ministre en charge de l'Agriculture : Secrétaire ;
- Le Ministre en charge de la Santé Publique: Secrétaire adjoint
- Le Ministre en charge des finances ;
- Le Ministre en charge des Affaires Sociales ;
- Le Ministre en charge de l'Education ;
- Le Ministre en charge de de la Recherche Scientifique ;
- Le Ministre en charge de l'Hydraulique ;
- Le Ministre en charge du commerce ;

- Le Ministre en charge de la Communication

Le comité de pilotage a pour missions de :

- Coordonner toutes les initiatives de renforcement et promotion de la nutrition et la sécurité alimentaire ;
- Fournir des orientations susceptibles d'améliorer la nutrition et la sécurité alimentaire au Burundi ;
- Approuver toutes les initiatives visant à améliorer la situation nutritionnelle au Burundi ;
- Valider le plan d'action du SEP/PMSAN ;
- Apprécier la cohérence des politiques sectorielles en matière de nutrition et de sécurité alimentaire aux orientations nationales ;
- Apprécier les allocations budgétaires, et assurer le plaidoyer pour le financement interne et externe de la nutrition et la sécurité alimentaire au Burundi ;
- Apprêter trimestriellement une note d'information sur la situation alimentaire et nutritionnelle dans le pays, à présenter au Conseil des Ministres

Le comité de pilotage se réunit une fois par trimestre en séance ordinaire. Toutefois il peut de réunir en séance extraordinaire chaque fois que de besoin

2^{ème} Du Bureau du Comité de Pilotage

Le Bureau du comité de pilotage du PMSAN est chargé de :

- Coordonner les activités de la PMSAN dans la mise en œuvre des missions assignées ;
- Analyser les rapports du SEP/PMSAN et les présenter au Comité de pilotage pour validation.

b. Le SEP/PSNAN

1^{er} . Du SEP/PMSAN

Le SEP/PMSAN est le bras technique de la PMSAN. Il est composé d'un Secrétariat Exécutif Permanent et d'une Cellule technique.

Un Secrétaire Exécutif permanent nommé par décret assure l'administration et la gestion quotidienne. Il est assisté par les membres de la Cellule Technique , tous recrutés par le comité de pilotage de la PMSAN.

Le SEP/PMSAN a pour missions de :

- Susciter l'intégration des indicateurs de nutrition et de la sécurité alimentaire dans les plans stratégiques sectoriels, et dans les Plans Communaux de Développement Communautaire (PCDC) ;
- Mettre en œuvre les orientations stratégiques de la PMSAN, en parfaite harmonie avec les principaux documents stratégiques nationaux ;

- Promouvoir la synergie, la coordination intersectorielle et l'échange d'informations, ainsi que la recherche en matière de nutrition et de sécurité alimentaire ;
- Elaborer des plans de plaidoyer pour le financement interne et externe de la nutrition et la sécurité alimentaire auprès des bailleurs de fonds ;
- Actualiser le document de cartographie des intervenants en matière de nutrition et de sécurité alimentaire ;
- Elaborer un plan opérationnel des actions du SEP/PMSAN à mener dans le cadre de la mise en œuvre du PSMSAN ;
- Préparer pour la PMSAN , et manière périodique des notes relative à la sécurité alimentaire et à la nutrition à présenter au Conseil des Ministres ;
- Elaborer et mettre en œuvre un plan de communication adapté à la sécurité alimentaire et à la nutrition
- Assurer le suivi-évaluation de la mise en œuvre du PSMSAN
- Assurer la coordination de la collecte et de l'analyse des données pour une bonne prise des décisions dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition ;
- Elaborer un rapport trimestriel des activités de coordination multisectorielle liées à la sécurité alimentaire et à la nutrition à présenter au comité de pilotage de la PMSAN

Le SEP/PMSAN rend compte au comité de pilotage de la PMSAN. Le fonctionnement du SEP/PMSAN est prévu par un règlement d'ordre intérieur, validé par le PMSAN.

2^{ème} . De la Cellule Technique

Elle est composée d'un :

- Cadre chargé de la nutrition et de sécurité alimentaire ;
- Cadre chargé de la protection sociale ;
- Cadre chargé de Suivi- Evaluation ;
- Cadre chargé de la communication ;
- Secrétaire-Comptable et logisticien

Les Plateformes provinciales et communales représentent la PMSAN au niveau déconcentré et sous la coordination du Président du comité de pilotage de la PMSAN.

III.6. Rôles et responsabilités des acteurs impliqués dans la mise en œuvre

Dans le cadre de la multisectorialité et de la mise en œuvre du PSMSAN II, il est attendu que les acteurs impliqués jouent les rôles suivants :

Niveau central :

- L'élaboration ou l'actualisation des stratégies opérationnelles spécifiques à la sécurité alimentaire en cohérence avec les orientations stratégiques définies;
- L'organisation de la concertation avec les différents acteurs intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle;

- La création d'un environnement favorable, par l'amélioration du cadre juridique et institutionnel et la promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle;
- La mobilisation des ressources (financières, matérielles et humaines) nécessaires à la réalisation des programmes opérationnels et des programmes d'investissement;
- La capitalisation des données statistiques relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle;
- Le suivi/évaluation du processus;
- La sécurisation de l'accès aux ressources et la promotion des accords sociaux et le dialogue entre acteurs;

Niveau intermédiaire (province) et périphérique :

- S'impliquer à la mise en œuvre des programmes de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition.
- La participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes opérationnels et des programmes d'investissement au niveau régional et des plans de développement local;
- La mobilisation des ressources (financières, matérielles et humaines) nécessaires à la réalisation des programmes opérationnels et des programmes d'investissement;
- Contribuer à la création d'un environnement favorable par l'amélioration du cadre juridique et institutionnel dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle;
- L'animation des cadres de concertation des différents acteurs intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle;
- La participation au suivi/évaluation du processus.

Partenaires Techniques et financiers (PTF)

- L'implication à la concertation avec les différents acteurs de la PMSAN;
- L'appui à l'élaboration des stratégies opérationnelles spécifiques dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle;
- L'appui à la formulation et à la mise en œuvre des programmes opérationnels et des programmes d'investissement au niveau sectoriel;
- L'implication à la mobilisation des ressources nécessaires pour la formulation, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des programmes et projets de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Les services administratifs :

- Appuyer la promotion de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, tant au niveau des politiques que de leur mise en œuvre ;
- Contribuer au changement de comportement des populations à travers le contact assidu qu'ils ont avec elles;
- S'assurer de la situation alimentaire et nutritionnelle et de jouer un rôle dans l'alerte précoce;
- Acquérir des connaissances sur la malnutrition, ses conséquences sur le développement humain et économique des pays;
-
- Contribuer au repositionnement de la Nutrition comme facteur de développement

Société civile :

- La participation à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies opérationnelles spécifiques dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle;
- La participation à la formulation et à la mise en œuvre des programmes opérationnels et des programmes d'investissement;
- La participation au financement de certains projets (principe du cofinancement des investissements à la base);
- La participation à la formation et à l'appui/conseil des différents acteurs;
- La participation à la concertation des différents acteurs à travers le réseau de la société civile national et provincial; et les plateformes multisectorielles
- L'exécution des programmes et projets;
- la production de données statistiques sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle;
- L'implication des organisations professionnelles dans le ciblage des bénéficiaires et dans les commissions de distribution des appuis;
- La participation au suivi/évaluation du processus.

Secteur privé

- jouer un rôle prépondérant dans la production, la transformation, la commercialisation des produits agricoles et l'offre de services aux usagers du secteur.
- cofinancer certaines réalisations
- participer aux processus politiques, aux mécanismes de concertation et au suivi évaluation des réalisations des programmes opérationnels

Médias/ communication

- Mobiliser les communautés pour l'adoption des bonnes pratiques en matière de nutrition,
- Informer, éduquer et communiquer les bonnes pratiques en matière de nutrition,
- A travers les medias, sensibiliser la population sur la bonne nutrition, les cas de malnutrition, les avantages de la consommation d'aliments nutritifs produits localement, l'allaitement maternel exclusif,
- Faire participer les intervenants dans le secteur de la nutrition aux débats et entretiens télévisés,
- Sensibiliser les journalistes sur les programmes de nutrition,
- Renforcer les relations entre les professionnels des medias et les experts en nutrition,
- Créer des comptes sur les réseaux sociaux pour améliorer le partage des informations concernant la nutrition

Recherche

- Promouvoir la recherche et développement dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition
- Renforcer et améliorer la capacité d'innovation
- Transfert de technologie

Bénéficiaires

- La participation active de toute la communauté à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes opérationnels et des programmes d'investissement au niveau décentralisé et des plans de développement local dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

III.7. Risques et atténuation

Des incertitudes ou des risques peuvent empêcher la mise en œuvre du PSMSAN II.. Le tableau ci-après propose certains risques et des mesures de mitigation qui peuvent les atténuer.

Tableau 1 : Risques et mesures de mitigation pour le PSMSAN II

RISQUE	MITIGATION
Aléas et changement climatiques (inondations, sécheresse, épidémies et pandémies)	Agriculture climato- intelligente, stock de sécurité
Financement insuffisant et limité dans le temps pour la mise en œuvre des activités proposées	S'assurer que les activités clés sont inscrites au programme d'investissement public
Faible implication des parties prenantes	Respect des engagements et des cahiers de charge par les parties prenantes
Maladies ravageuses des plantes ou maladies animales/ d'élevage	Stock stratégique des produits phytosanitaires et vétérinaires
Exiguïté des terres	Libération des terres cultivables, utilisation des variétés à haut rendement
Fable pouvoir d'achat	Création d'emploi et diversification des sources de revenus
Mauvais ciblage des bénéficiaires	Information et respect du ciblage
Croyances	Education pour le changement de comportement

IV. Coûts et cadre Budgétaire

IV.1. Cadre financier (Budget)

Le coût du Plan Stratégique Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et de Nutrition 2019-2023 se chiffre à 810 943 millions BIF (451 million USD) sur la période 2019-2023. Ce budget ne prend pas en compte les salaires des ressources humaines du Gouvernement impliquées dans le domaine de la nutrition et de la sécurité alimentaire, ainsi que le coût d'amortissement des installations, des infrastructures et des équipements.

Tableau 2 : Budget Plan Stratégique Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et de Nutrition 2019-2023 selon les axes

Axes	2019	2020	2021	2022	2023	Total en millions BIF	Total en million USD	%
1- Accroissement de la disponibilité et de l'accès aux aliments à haute valeur nutritive, sains et diversifiés;	85 478	88 785	85 248	84 398	85 335	429 245	238	52,93%
2- Renforcement de l'accès aux soins et services de santé et de nutrition de qualité y compris la prise en charge de la malnutrition sous toutes ses formes;	21 722	26 158	23 632	23 841	24 004	119 358	66	14,72%
3- Promotion des pratiques favorables à la nutrition optimale, à l'hygiène et à l'assainissement de base.	5 457	13 470	13 407	13 392	13 407	59 134	33	7,29%
4- Renforcement de la protection sociale, de la résilience et de la réponse aux urgences et catastrophes naturelles;	38 908	38 694	38 762	38 832	38 902	194 099	108	23,93%
5- Renforcement de la gouvernance, de la coordination multisectorielle et du partenariat.	2 267	1 386	2 307	1 040	2 106	9 108	5	1,12%
Total en millions de BIF	153 834	168 494	163 356	161 504	163 755	810 943	451	100%
Total en millions USD	85	94	91	90	91	451		

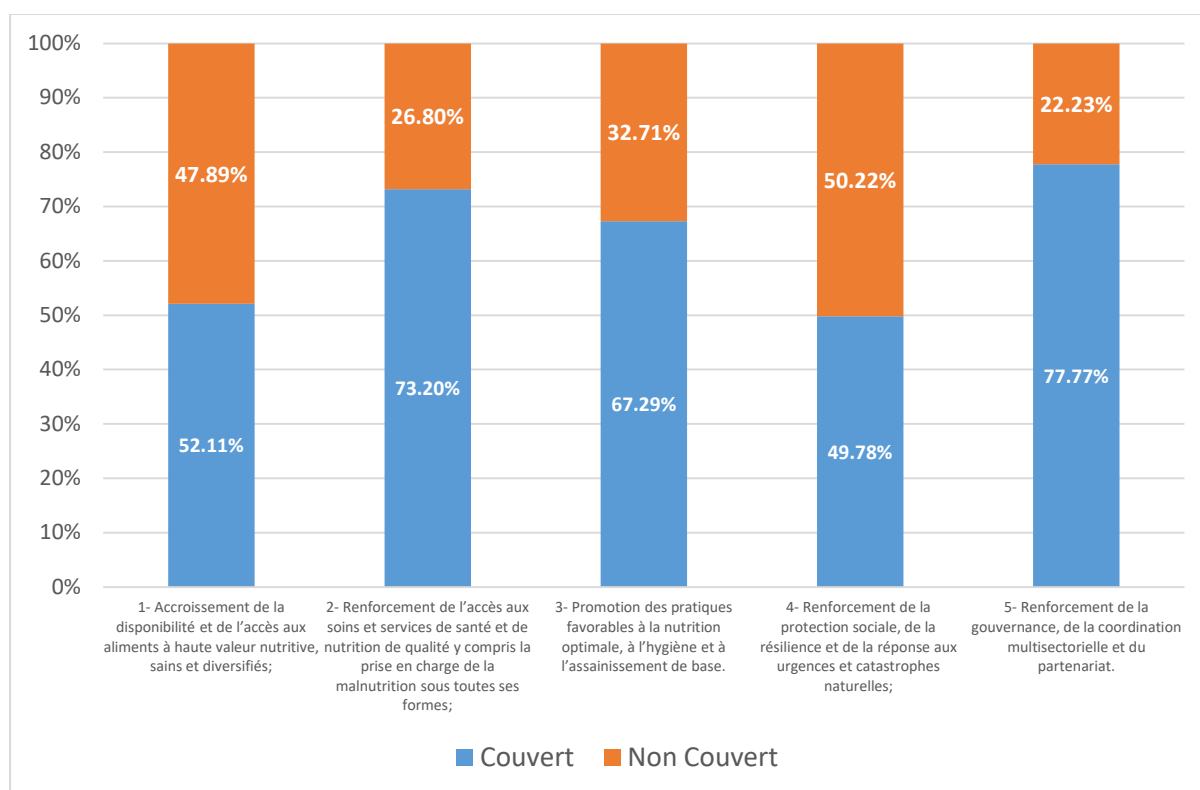
IV.2. Analyse des écarts financiers selon les axes

Tableau 3 : Comparaison entre les prévisions budgétaires et ressources disponibles par axe

Axe	Budget	Disponible (BIF)	GAP (BIF)	GAP (%)
1- Accroissement de la disponibilité et de l'accès aux aliments à haute valeur nutritive, sains et diversifiés;	429 244 773 183	223 661 369 163	205 583 404 020	47,89%
2- Renforcement de l'accès aux soins et services de santé et de nutrition de qualité y compris la prise en charge de la malnutrition sous toutes ses formes;	119 357 789 603	87 366 873 569	31 990 916 035	26,80%
3- Promotion des pratiques favorables à la nutrition optimale, à l'hygiène et à l'assainissement de base.	59 134 480 175	39 792 341 065	19 342 139 110	32,71%
4- Renforcement de la protection sociale, de la résilience et de la réponse aux urgences et catastrophes naturelles;	194 098 649 415	96 618 167 366	97 480 482 049	50,22%
5- Renforcement de la gouvernance, de la coordination multisectorielle et du partenariat.	9 107 790 036	7 083 303 053	2 024 486 984	22,23%
Total en BIF	810 943 482 412	454 522 054 215	356 421 428 197	43,95%

Le montant global des gaps est évalué à 356 421 428 197 BIF soit 43,95% du montant total du Plan d'action qu'il va falloir rechercher pour que les objectifs fixés soient atteints. En comparant le budget aux prévisions budgétaires aux ressources disponibles, le plus grand des besoins non couverts en termes de proportion se situe au niveau de l'axe IV avec 50,22% de ses besoins non couverts. Ensuite, vient l'axe I avec 47,89%. Le domaine prioritaire, le plus couvert c'est l'axe V car son GAP est estimé à environ 22,23% de son budget.

Figure 1 : Comparaison entre les prévisions budgétaires et ressources disponibles par axe



Les diverses initiatives du Gouvernement notamment le financement des coopératives, la Banque agricole, la banque des femmes, la banque des jeunes sans oublier l'augmentation progressive des allocations budgétaires vont contribuer au comblement de ces gaps.

V. Cadre de suivi et évaluation du Plan Stratégique Multisectoriel de sécurité alimentaire et de nutrition 2019 - 2023

V.1. Introduction

Bien que différents secteurs disposent d'un système d'information leur permettant de suivre leur performance sectorielle, le PSMSAN II prévoit de disposer d'un outil commun pour mesurer la performance de sa mise en œuvre dans un cadre harmonisé multisectoriel.

Le suivi et l'évaluation (S&E) sont des processus systématiques qui permettent d'évaluer la progression des activités en cours et de repérer d'éventuelles difficultés pour y remédier précocement. Le suivi et l'évaluation mesurent l'efficacité d'un programme. Le suivi permet de faire le point d'une situation à un moment donné. Il s'agit d'une activité continue qui, moyennant un recueil d'informations fiables, permet d'informer régulièrement les décideurs. L'évaluation consiste à déterminer, grâce à une analyse plus approfondie, si un plan ou un programme a permis d'atteindre les objectifs souhaités (OMS, 2009)¹.

Le présent cadre de suivi et évaluation (CSE) multisectoriel du PSMSAN II est élaboré pour permettre non seulement une meilleure intégration des interventions mais aussi un suivi plus global des interventions et des interrelations entre les différents secteurs. Ce cadre décrit les grandes lignes d'un système performant de mesure des indicateurs du cadre des résultats du PSMSAN II. En outre, il permet de rendre disponible et à temps les informations fiables et de qualité sur la mise en œuvre des interventions aussi bien qu'au niveau central qu'au niveau décentralisé et sur les progrès réalisés. Il met aussi en évidence les défis à travers un diagnostic de la situation actuelle, l'identification claire des mécanismes de S&E au niveau de chaque secteur; l'adoption d'une démarche d'appui pour le renforcement ou l'intégration de la prise en compte des indicateurs de nutrition au niveau des secteurs, et la proposition d'un mode opératoire pour la mise en œuvre du système de S&E du PSMSAN II.

L'Objectifs du cadre de suivi-évaluation est de :

- Mettre en place un SMSESAN pour la mise en œuvre du PSMSAN-II.
- Renforcer les capacités des systèmes sectoriels de S&E
- Renforcer la coordination multisectorielle de S&E de SAN ;
- Définir les rôles et responsabilités des acteurs impliqués dans le suivi et le rapportage du PSMSAN II ;
- Définir les sources de données et de vérifications des indicateurs ;
- Définir les différents éléments et la périodicité de l'évaluation ;
- Présenter le dispositif d'ensemble pour le S&E ;
- Décrire les mécanismes de diffusion et d'utilisation des données.

V.2. Cadre institutionnel

Le PSMSAN II s'aligne au Plan National de Développement du Burundi (PND 2018 -2027). Le CSE sera axé sur les résultats dans sa mise en œuvre avec les trois principes directeurs suivants:

- Un seul plan stratégique multisectoriel de sécurité alimentaire et de nutrition (PSMSAN II),
- Une seule coordination multisectorielle de la mise en œuvre du PSMSAN II ;
- Un seul système multisectoriel de suivi et évaluation de la sécurité alimentaire et de nutrition (SMSESAN).

Ces principes permettent de garantir une bonne harmonisation et une coordination efficace de la réponse nationale aux questions de sécurité alimentaire et de nutrition.

Sous forme pyramidale, ce système est structuré en organes de coordination et d'exécution (Fig. 1). Chaque partie prenante accordera la priorité aux résultats grâce à la mesure des réalisations à la systématisation du suivi et à la communication d'informations, gage de la culture d'apprentissage, de transparence, de responsabilité et de redevabilité.

Quatre niveaux de mise en œuvre sont identifiés : central, provincial, communal et communautaire.

- 1) Au niveau central, il y a un organe de coordination. Le Secrétariat Exécutif Permanent / Plateforme Multisectorielle de SAN (SEP/PMSAN) logé à la deuxième Vice-Présidence de la République coordonne le S&E du PSMSAN II en collaboration avec les unités S&E des structures centrales des réseaux SUN (ministères, société civile œuvrant pour la SAN, agences des UN, donateurs, secteur privé, secteur académique/recherche, parlementaire/élus du peuple, médias). Ce noyau est piloté par la Plateforme Multisectorielle de Sécurité Alimentaire et de Nutrition au Burundi (PMSAN).
- 2) Au niveau provincial et communal, la coordination est pilotée par la Plateforme Provinciale ou Communale de Sécurité Alimentaire et de Nutrition (PPSAN ou PCSAN). Les organes décentralisés de coordination sont les Directions Provinciales (DP) plus spécialement les points focaux de nutrition appuyés par leurs chargés de suivi et évaluation respectifs. La coordination prend également en compte les ONG, le réseau de la société civile œuvrant pour la SAN, les structures confessionnelles et d'autres associations.
- 3) Au niveau communautaire (collines et sous collines) : les acteurs d'exécution sont les prestataires des soins, les agents de santé communautaire, les mamans lumières, les assistants sociaux, les moniteurs agricoles et les agents communautaires de santé animale (ACSA). Certaines actions sont mises en œuvre par des ONG dans le cadre des projets initiés par le Gouvernement dans le cadre du partenariat.

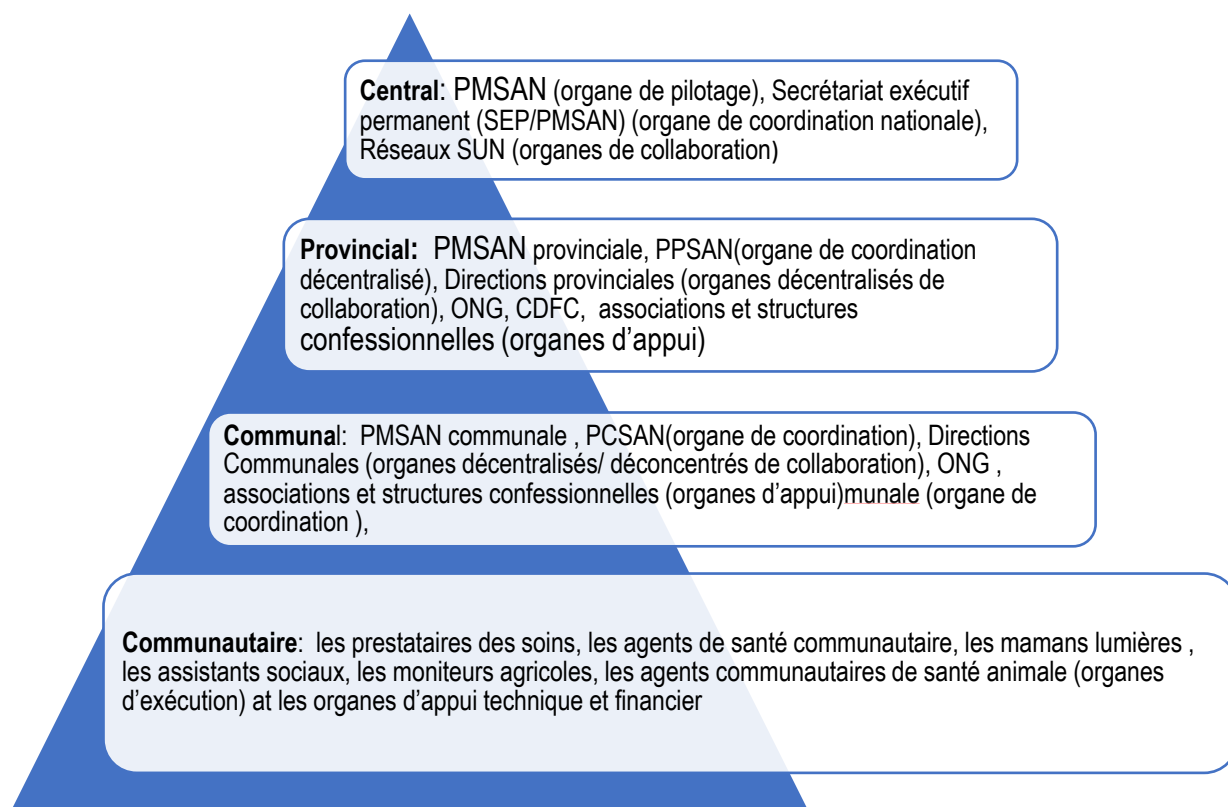


Figure 2 : Pyramide institutionnelle

Le premier niveau (Communautaire) : ce niveau est celui des structures d'exécution. Il se caractérise par son rôle principal de réaliser et de documenter les différentes activités menées par les agents de terrain au profit des bénéficiaires primaires (population générale et groupes vulnérables). Le recueil des données techniques et programmatiques, et de toutes autres informations pertinentes, sera réalisé par le responsable technique de la structure d'exécution.

Le second niveau (communal) : la plateforme multisectorielle aura à remplir trois fonctions essentielles: assurer la responsabilité de la planification, de la coordination, du suivi et de la supervision du plan communal de développement communautaire (PCDC) ; promouvoir au niveau de la commune le plaidoyer sur les plans politique, religieux et communautaire ; veiller à intégrer la nutrition et la mise en œuvre efficiente du plan communal de développement communautaire (PCDC) aligné aux priorités du PSMSAN II.

Le troisième niveau (Provincial) : il correspondra à l'unité de S&E de la plateforme provinciale multisectorielle. Elle devra disposer des ressources nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

L'unité S&E de PPSAN aura à remplir quatre fonctions essentielles : assurer la responsabilité de la planification, de la coordination, du suivi et de la supervision du plan opérationnel provincial du PSMSAN II ; faire au niveau provincial le plaidoyer sur les plans financier, politique et communautaire ; veiller à la mise en œuvre efficiente de tous les plans opérationnels provinciaux du PSMSAN II.

Le quatrième niveau (central): il correspond au Service chargé de la Planification et du Suivi- Evaluation (autorité nationale de coordination) du Secrétariat SUN qui est la structure de coordination pour le système national de S&E du PSMSAN II.

La définition claire des rôles et responsabilités de différents acteurs intervenant dans le dispositif de S&E permet le fonctionnement optimal. Ci-dessous, les rôles et les responsabilités de différents acteurs impliqués dans le suivi et évaluation du PSMSAN II. Les interventions, outils à utiliser et responsables à chaque niveau sont aussi décrits dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4: Niveaux organisationnels et rôles des acteurs

Niveaux organisationnels	Acteurs	Rôles et responsabilités	Outils de collecte
Niveau communautaire	Animateurs des activités: mamans lumières, chefs de collines, agents de santé communautaires (ASC), , le technicien de la promotion de la santé (TPS), moniteurs agricoles, Agents communautaires de la santé animale (ACSA), les confessions religieuses , assistante sociale	<ul style="list-style-type: none"> • Collecte quotidienne d'informations (patients, décès, perdus de vus, etc) • Transmission des données primaires dans les circuits normaux des systèmes d'information des données secteur par secteur • Appui dans la mise en œuvre du PSMSAN II • Réalisation/ Suivi des activités de terrain • Suivi des activités relatives de la mise en œuvre du PSMSAN II 	Registre/ cahier Fiche de suivi et synthèse mensuelle d'activités
Niveau communal	PCMSAN Point focal multisectoriel nutrition/ Chargé de suivi et évaluation Agronomes et vétérinaires communaux,	<ul style="list-style-type: none"> • Centralisation et complétude, synthèse et validation mensuelle des données de suivi au niveau communautaire, • Informatisation, analyse primaire des données et production des rapports • Transmission des données validées au niveau provincial • Suivi de la mise en œuvre PSMSAN II • S&E de la mise en œuvre du PCDC en matière de SAN 	Fiche de suivi et synthèse mensuelle d'activités
Niveau provincial	PPSAN Point focal	<ul style="list-style-type: none"> • Centralisation et complétude, synthèse et validation provinciale trimestrielle des données de suivi, 	Rapport d'analyse des données et synthèse sectorielle

	multisectoriel nutrition/ Chargé de suivi et évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Informatisation, analyse primaire des données en provenance des communes • Archivage des données (physique et électronique) • Saisir les données dans les bases de données appropriées (pour traitement et analyse) et les agréger les données par secteur • Transmission des données agrégées par secteur au niveau national • Supervision de S&E au niveau des communes • Revues périodiques de PAA • Diffusion des résultats à tous les acteurs de mise en œuvre et utilisation de l'information pour une réorientation stratégique au niveau provincial • Suivi de la mise en œuvre du PSMSAN • Superviser les actions de S&E menées au niveau communal • Participer à la cartographie des intervenants en matière de SAN dans la province • Participer à la mission conjointe de supervision, d'évaluation • Participer aux réunions de coordination au niveau de la PMSAN • Suivi des activités par axe stratégique des acteurs de mise en œuvre • Participer à la planification, au suivi et à la revue des activités liées à la nutrition à travers la PMSAN 	
Niveaux organisationnels	Acteurs	Rôles et responsabilités	Outils de collecte
Niveau Central	PMSAN Chargé(s) de la planification et de S&E du SEP/PNSAM	<ul style="list-style-type: none"> • Centralisation et complétude des données agrégées par axe stratégique • S'assurer de la transmission régulière des données sectorielles • Synthèse et validation des données de suivi trimestriel, informatisation, Analyse primaire des données provenant des structures décentralisées 	Fiche de suivi et synthèse sectorielle Base de données centrale, analyse, rapports

		<ul style="list-style-type: none"> • Orientation, consolidation, traitement & diffusion trimestrielle, Gestion & administration de la base de données nationales • Assurance qualité des données • Suivi de la transmission des données des secteurs vers le SEP/PMSAN • Renforcement des capacités des acteurs de S&E en SAN • Suivi de performance de la mise en œuvre de PSMSAN II et proposition des recommandations • Cartographie des intervenants en matière de nutrition et de la situation nutrition périodique • Assurance qualité • Participation au processus de revue de la SAN • Appui à l'élaboration des CSE à tous les niveaux 	
	<p>Secrétariat Exécutif Permanent/ PMSAN (SEP/PMSAN)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Validation des rapports de suivi et évaluation • Diffusion et vulgarisation des rapports • Supervision de l'équipe de S&E • Renforcement des capacités • Organisation de réunion de coordination de la PMSAN pour la diffusion des informations • Plaidoyer pour la mobilisation des ressources internes et externes notamment à travers le forum national sur la nutrition et sécurité alimentaire et table ronde nutrition • Soutenir les engagements des divers intervenants y compris les PTFs et les différents réseaux dans la lutte contre la malnutrition sous toutes ses formes • Promotion d'un cadre d'ouverture, de transparence, de redevabilité et apprentissage à travers le partage d'informations entre les différents intervenants 	

Le renforcement en ressources humaines sera progressif durant toute la période de mise en œuvre du PSMSAN II.

L'acquisition d'un dispositif informatisé approprié pour le traitement et l'échange des données, ainsi que pour les besoins en matière d'analyse et de rapportage permettra de renforcer l'efficacité des efforts de S&E au niveau de la coordination multisectorielle.

Il est fondamental que toutes les structures impliquées soient pourvues de toutes les ressources humaines, techniques et matérielles nécessaires à son bon fonctionnement.

V.3. Cadre Global de suivi et évaluation

Les indicateurs du CSE à différents niveaux (impact, effets, produits et processus) selon les 5 axes stratégiques du PSMSAN II seront déterminés par les acteurs des différents secteurs. Ces acteurs vont se mettre ensemble pour développer un cadre qui tient compte des données actualisées et qui va servir de tableau de bord du Sui-Evaluation de la mise en œuvre du PSMSAN II.

a. Mécanismes de collecte et de gestion des données

Afin de faciliter le renseignement des indicateurs au niveau national par toutes les parties prenantes, les méthodes de collecte, la périodicité et les responsables sont définis dans les lignes qui suivent. Ainsi le système de collecte des données s'appuiera sur le dispositif de suivi et évaluation de chaque secteur à savoir : santé, agriculture, éducation, commerce, genre, communication, finance, administration et affaires sociales.

Chaque secteur collecte les données spécifiques selon les méthodes et moyens (outils standardisés validés) existants et en assurera la qualité. Les données traitées et analysées par chaque secteur sont transmises au SEP/PMSAN et aux plateformes décentralisées pour des fins de production d'informations stratégiques. Des fiches synthèse des données programmatique et de la réalisation des activités seront élaborés et mises à la disposition des acteurs. Des supervisions, revues et audits et recherches opérationnelles seront également utilisées pour renseigner les différents indicateurs retenus dans le cadre des résultats selon les fréquences reprises dans le tableau suivant :

Tableau 5: Fréquence des supervisions, revues et audits

Types d'activités	Fréquence	Responsable	Observation
Supervision			
Supervision conjointe du SEP/PMSAN et partenaires de mise en œuvre .	semestrielle	SEP/ PNSA N	Les partenaires sont regroupés en réseaux de renforcement de la nutrition et sécurité alimentaire
Suivi des plateformes provinciales de SAN	semestrielle	PMSAN	SEP/PMSAN
Suivi des plateformes communales de SAN	trimestrielle	Plateformes provinciales de SAN	Services techniques déconcentrés
Evaluations techniques			
Evaluations internes du système de S&E	Un an après le démarrage et puis tous les deux ans		
Evaluation à mi-parcours du PSMSAN 2019-2023	Mi- parcours (2021)		
Evaluation finale	Fin 2023		
Revue provinciale conjointe	Annuelle	Plateforme provinciale	Avec toutes les parties prenantes
Revue nationale conjointe du PSMSAN	Annuelle	Plateforme Multisectorielle	Avec toutes les parties prenantes
Audits interne et externe	Annuelle	SEP/PMSAN	Service interne et expertise externe

Les sources de données sont:

- Les rapports périodiques de routine ou collecte continue : rapports mensuels ou trimestriels de routine des acteurs de mise en œuvre du PSMSAN II, les fiches individuelles, registres, etc. Les données de ces rapports de routine permettront d'assurer le suivi de la mise en œuvre du PSMSAN II à tous les niveaux de la base au niveau central.
- Les rapports de collecte périodique (non-routine): les rapports des enquêtes, études, audits, revues et évaluations réalisés dans le cadre du PSMSAN II. Les données de ces enquêtes et études permettront aussi de suivre les progrès accomplis et faciliteront la prise des décisions.

Les données proviennent de la population et les services techniques sectoriels.

- Au niveau de la population :

Les systèmes d'enregistrement de l'état civil et les systèmes de l'information du niveau communautaire permettent de renseigner les données de routine tandis que le recensement, les enquêtes sur les ménages et les méthodes rapides d'évaluation (MRE) concerneront les données périodique (non – routine)

- Au niveau des services (sectoriels) :

Pour les données de routine, on utilise les fiches individuelles, les registres et les systèmes d'enregistrement des ressources ou de services. Pour les données périodiques : les enquêtes et les MRE (Méthodes rapides d'Evaluation).

- La retro information se fera à tous les niveaux et aux communautés afin que les responsables de la mise en œuvre du programme comprennent la valeur des données de qualité et la manière dont leur travail contribue au processus de prise de décision

V.4. Assurance qualité des données

Afin de s'assurer de la qualité des données collectées et diffusées, le SEP/PMSAN, en collaboration avec les points focaux des secteurs impliqués dans le S&E assureront:

- La formation et la supervision de manière continue des responsables de la mise en œuvre dans les communautés, au niveau communal, au niveau provincial spécialement aux chargés de la collecte, de la gestion et de la génération de rapports,
- Le développement et la normalisation des outils de contrôle de la qualité des données

Une liste illustrant les étapes pouvant être suivie pour assurer la qualité des données est reprise ci-dessous :

- Développer un dictionnaire des indicateurs avec des définitions claires pour que toutes les personnes impliquées dans la collecte de données aient la même compréhension des indicateurs ;
- Adapter les outils de collecte des données sectorielles au PSMSAN ;
- Organiser une formation appropriée sur la collecte de données et l'utilisation des outils de collecte;
- Simplifier les outils à utiliser pour la collecte de données ;
- Superviser régulièrement la collecte de données et réviser les formulaires pour identifier les erreurs et assurer l'appui ;
- Inclure les contrôles de cohérence dans les programmes de saisie de données ;
- Établir des délais pour la communication des données et élaborer des mécanismes pour assurer le suivi des délais manqués ;
- Fournir un retour d'information adéquat pour améliorer la qualité des données reçues ;
- Faire un exercice d'évaluation de la qualité des données.

Pour minimiser l'enregistrement des données et les erreurs de saisie, le point focal chargé de S&E sera chargé de l'activité des contrôles aléatoires / ponctuels des données afin de vérifier que les informations brutes capturées sont entrées et calculées avec précision dans la base de

données. Des évaluations de la qualité des données seront mises en œuvre chaque trimestre. Les conclusions de l'évaluation seront compilées sous la forme d'un rapport d'assurance de la qualité des données, avec un ensemble de points d'action avec les personnes responsables identifiées pour le suivi.

V.5. Evaluation

Les progrès accomplis lors de la mise en œuvre du plan feront l'objet d'une évaluation. Cette évaluation sera effectuée sur la base des indicateurs d'activités et de résultats retenus. On procédera à une évaluation tant à l'interne qu'à l'externe. L'évaluation pour ce CSE comprend la revue, l'évaluation à mi-parcours et l'évaluation finale.

Des revues et audits internes sont réalisées chaque année et cela au cours du premier trimestre de l'année qui suit. Elles sont établies sur la base des rapports annuels du secrétariat SUN et des acteurs de mise en œuvre. Elles peuvent s'accompagner de missions de supervision sur le terrain par la PMSAN et les instances dirigeantes des secteurs concernés. Tous les acteurs actifs participent à la revue annuelle.

Une période de trois ans est retenue pour l'exécution à moyen terme, le PSMSAN II sera donc évalué à mi-parcours au cours du dernier trimestre 2021. L'évaluation finale est également externe et est réalisée au cours du premier semestre 2023. L'objectif est d'examiner les interventions, de mesurer les résultats atteints, tirer les leçons clés et formuler des recommandations pour les orientations futures.

a. Plan de diffusion et utilisation des données et information stratégiques

Les informations stratégiques seront mises à la disposition de tous les acteurs impliqués pour la prise de décision, la planification stratégique et l'allocation des ressources. Ci-dessous le tableau reprenant les utilisateurs potentiels.

Tableau 6: Plan de diffusion des informations stratégiques

Utilisateurs potentiels	Supports de stockage et dissémination	Périodicité	Mode dissémination	Utilisation	Responsable pour le partage de l'information
Responsables des structures de mise en œuvre (Formations Sanitaires, Centre de Développement Familial et Communautaire coopératives, etc)	Support papiers Clés USB Disque dur externe, internet, etc.	Trimestrielle	Réunions d'informations, Transmission du rapport d'activités, Réunions de coordination, Courrier Internet Ass média	Améliorer les interventions, Planifier les actions,	SEP/PMSAN
Les réseaux pour le renforcement de la Nutrition (le Gouvernement, société civile, PTF, secteur privé, médias, parlementaires, secteur académique/ recherche) .	Supports papiers Disque dur externe Clés USB,	Trimestrielle Semestrielle	Réunions d'informations Transmission du rapport d'activités, Courrier, Internet, Réunions bilan, Revues semestrielle	Rétro - information Activités de plaidoyer, Planification Partage des leçons et expériences	SEP/PMSAN
SEP/PMSAN Partenaires techniques et financiers ; Secteurs public et privé, Universités, société civile,	Disque dur externe Bulletins	Trimestrielle Semestrielle Annuelle	Courrier, Internet, Réunions bilan, Revues semestrielle et annuelle, Journal d'information, papier ou électronique, mass média Table ronde Forum nutrition	Réorientation des stratégies ou des politiques, Prise de décisions basées sur les résultats, Mobilisation de ressources, Activités de plaidoyer, Partage d'expériences, Retro – information, Amélioration des interventions, Planification	SEP/PMSAN

La dissémination des informations par l'alimentation du site Web du Gouvernement régulièrement mis à jour sera une autre façon de communiquer les résultats.

Tableau 7 : Plan de mise en œuvre du plan de suivi et évaluation

Activités	Responsables	Acteurs	2019	2020	2021	2022	2023	Observations
Activités de suivi								
Renforcer les capacités des agents de suivi évaluation	SEP/PMSAN	Parties prenantes	X	X	X	X	x	Au niveau national et Décentralisé
Organiser les réunions de la Plateforme Multisectorielle	PMSAN	Membres	X	X	X	X	x	Réunions au moins 2 fois par an
Organiser les réunions trimestrielles - niveau national	SEP/PMSAN	Membres des réseaux	X	X	X	X	x	Mensuel
Organiser les réunions trimestrielles – niveau décentralisé	PLATEFORME DÉCENTRALISÉE	Acteurs provinciaux impliqués dans la nutrition	X	X	X	X	x	
Organiser des missions semestrielles conjointes de supervision intégrée du niveau central vers le niveau Provincial	SEP/PMSAN	Parties prenantes	X	X	X	X	x	
Organiser des missions trimestrielles conjointes de supervision intégrée du niveau Provincial vers les communes	PLATEFORME DÉCENTRALISÉE	Acteurs provinciaux de la nutrition	X	X	X	X	x	
Produire les Rapports mensuel, trimestriel et Annuel de suivi du PSMSAN	SEP/PMSAN	Acteurs de la nutrition	X	X	X	X		Sert de base pour la revue annuelle
Activités								
Responsables								
Acteurs								
2019								
2020								
2021								
2022								
2023								
Observations								
Activités d'évaluation								
Organiser la revue annuelle des activités au niveau Provincial	PLATEFORME DÉCENTRALISÉE	Acteurs provinciaux de la nutrition		X	X	X		
Organiser la revue annuelle nationale du PSMSAN II	SEP/PMSAN	PMSAN et acteurs de la nutrition	x	X	X	X		
Réaliser une évaluation à mi - parcours du PSMSAN II	SEP/PMSAN	Cabinet externe					X	
Réaliser une évaluation finale du PSMSAN II	SEP/PMSAN	Cabinet externe					X	
Réaliser des enquêtes	SEP/PMSAN	Ministères sectoriels/ISTEEBU/PTF	X	X	X	X	X	Couverture, micronutriments, analyse causale,
IPC Sécurité alimentaire	MINEAGRIE	Agences des Nations Unies, Société Civile, MINISANTE, MINAFFSOC, MINIFIN, MINCOM, ISTEEBU, Université du Burundi	X	X	X	X		Semestriel National ou dans les régions à haut risque ?

VI. ANNEXES

Annexe 1 : Tableau 8 : Synthèse de la revue du PSMSAN I

Grands défis	Solutions envisagées	Leçons apprises	Perspectives PSMSAN II (2019-2023)
Coordination (SUN)			
<p>Certains réseaux SUN (Parlementaires, Journalistes) ne sont pas encore formalisés</p> <p>Ressources (humaines, financières) du Secrétariat SUN très limitées</p> <p>Financement de la Nutrition : allocation budgétaire stationnaire</p> <p>Le réseau des Bailleurs n'est pas fonctionnels</p> <p>Absence d'une Cellule/Secrétariat exécutif pérenne de coordination multisectorielle avec des ressources humaines et financières suffisantes</p> <p>Faible coordination au niveau intermédiaire et périphérique</p>	<p>Accélération des procédures, Plaidoyer pour avoir la ligne budgétaire et pour cellule pérenne dotée d'un staff suffisant</p> <p>Plaidoyer pour augmenter les ressources internes pour la Nutrition, contact avec les partenaires (COHA study, FNG)</p> <p>Plaidoyer pour la formalisation et actions effectives</p> <p>Plaidoyer pour la mise en place d'une structure pérenne, partage d'expérience avec les pays qui ont mis en place une telle structure (Madagascar en 2018 / Document de plaidoyer</p> <p>Structures provinciales/communales (démembrement de la PMSAN)</p>	<p>Une structure pérenne de coordination type « Secrétariat Exécutif Permanent », placé au Haut niveau, doté d'un staff et de moyens de fonctionnement suffisants reste indispensable pour la coordination des interventions nutritionnelles au Burundi;</p> <p>Le turn over ++ des membres ainsi que les retards de financement ne permettent pas aux GTTs de bien fonctionner;</p> <p>Inverser la tendance de la malnutrition au Burundi nécessite beaucoup d'efforts de la part de tous les intervenants dans le domaine de la nutrition et sécurité alimentaire;</p> <p>Importance de la coordination multisectorielle dans la lutte contre la malnutrition</p> <p>Importance de l'alignement des plans sectoriels au PSMSAN pour permettre au Gouvernement d'atteindre les objectifs à travers une coordination efficace, un leadership engagé et une mobilisation de ressources internes et externes.</p>	<p>Elaborer le PSMSAN II assorti de son costing</p> <p>Forum sur la Nutrition au Burundi suivi d'une table ronde des bailleurs</p> <p>Cellule pérenne de coordination multisectorielle de sécurité alimentaire et Nutrition</p> <p>Coordination et mise à l'échelle des interventions multisectorielles</p> <p>Plaidoyer pour la mobilisation de ressources internes et externes</p> <p>Mise en œuvre et suivi des engagements pris par les Etats lors des assemblées internationales pour atteindre les cibles des ODD.</p> <p>Nommer des ambassadeurs pour la nutrition</p> <p>Mise en place du UN network, du réseau des médias et formalisation du réseau des parlementaires</p> <p>Créer une ligne budgétaire pour la coordination multisectorielle de la nutrition</p> <p>Renforcer le leadership et la coordination multisectorielle</p>
Santé			
<p>Le taux de malnutrition chronique élevé</p> <p>Problème d'appropriation du plan stratégique multisectoriel: les plans d'actions opérationnels, les financements des activités et des projets ne respectent pas le plan stratégique</p> <p>Absence d'évaluation en cours de mis en œuvre du plan</p>	<p>Refaire une analyse causale adaptée au contexte et élaborer des projets multisectoriels avec actions spécifiques et sensibles à la nutrition, de durée moyenne à longue.</p> <p>Élaborer des plans d'actions sectoriels qui donneront un plan multisectoriel.</p> <p>Élaborer un cadre de suivi-évaluation du prochain PSMSAN</p> <p>Renforcer la coordination des</p>	<p>Les projets multisectoriels sont payants en matière de résultats: la population commence à adopter les bonnes pratiques d'hygiène et d'alimentation (résultats des enquêtes sur l'AM, pratiques recommandées).</p> <p>Il est nécessaire de recadrer nos interventions selon les besoins sur terrain et éviter les duplications</p> <p>Il est nécessaire de recadrer nos interventions selon les besoins sur terrain et éviter les</p>	<p>Le groupe sectoriel santé-nutrition travaille sur un plan sectoriel de 5 ans qui sera versé dans la plan stratégique multisectoriel (avec l'appui de l'UNICEF, OMS et PAM et les ONG du secteur)</p> <p>Actuellement, les étapes d'analyse situationnelle, cadre logique, cadre de suivi-évaluation et costing sont terminés et la validation est en vue.</p> <p>Le plan stratégique sectoriel Santé et Nutrition va s'articuler sur 5 principaux axes:</p>

stratégique coordination de la plateforme multisectorielle	intervenants dans le domaine de la nutrition et sécurité alimentaire par une équipe pluridisciplinaire	duplications L'appropriation des interventions passera par l'élaboration des plans stratégiques sectoriels nutrition/sécurité alimentaire qui pourront par la suite donner un plan multisectoriel la coordination multisectorielle pour une bonne mise en œuvre des activités sur terrain doit être repensée (cellule technique multidisciplinaire)	1 : Renforcer la qualité de la prise en charge de la malnutrition aigüe en ambulatoire et en milieu hospitalier 2 : Renforcer la lutte contre les carences en micronutriments 3 : Assurer la promotion des bonnes pratiques nutritionnelles et des mesures de prévention de la malnutrition sous toutes ses formes 4 : Renforcer la sécurité sanitaire des aliments 5 : Renforcer la gouvernance et le leadership en nutrition.
Environnement , Agriculture et élevage			
Changement climatique Maladies , ravageurs et épizooties Perte post récolte	Maîtrise de la gestion de l'eau (saison C comme saison culturale) Mise en œuvre du Projet d'Appui à l'Inclusion Financière Agricole et Rurale Semences adaptées au changement climatique Stock stratégique des produits phytosanitaires et vétérinaires Mécanisation agricole Promotion des unités de transformation et de conservation Création d'une agence Nationale de Gestion du Stock de Sécurité Alimentaire (ANAGESSA). Conduire des études pour déterminer l'état des lieux d'environnement Elaborer la politique Nationale de l'Environnement Concevoir et vulgariser les outils de suivi-évaluation	La production agricole dépend largement du comportement pluviométrique au cours des saisons agricoles L'introduction des animaux de race améliorée dans l'élevage nécessite un kit d'accompagnement nécessaire et un encadrement rapproché des éleveurs du fait de leur faible résistance aux maladies La pisciculture n'est pas encore développée en milieu rural L'aménagement des bassins versants et des marais nécessite beaucoup de moyens et la synergie de tous les acteurs dans le sens d'adaptation au changement climatique	Initier et promouvoir la mécanisation agricole pour alléger le travail de la femme rurale Initier l'agriculture intelligente et adaptée au changement climatique Créer un système d'assurance agricole pour inciter les privés à investir dans l'agriculture Continuer le programme de repeuplement du cheptel en privilégiant le petit bétail pour les ménages à petite exploitation agricole Poursuivre les programmes de subvention des engrais minéraux et des semences et initier un programme de subvention des produits phytosanitaires, moyen privilégié pour l'intensification agricole Constituer des stocks stratégiques de sécurité alimentaire Promouvoir la pisciculture intégrée pour complémenter la production des lacs en poisson, Construire, équiper , mettre en service et maintenir des infrastructures de collecte et de stockage Redynamiser la recherche appliquée en milieu rural Plaider pour l'augmentation du budget alloué au secteur agricole et environnemental car les

			besoins à couvrir restent énormes Plaider pour l'augmentation du budget alloué au secteur agricole et environnemental car les besoins à couvrir restent énormes
Alimentation scolaire			
Insuffisance des budgets pour couvrir tous les besoins Appropriation du programme des Cantines Scolaires par les communes	Mobilisation des partenaires traditionnels et nouveaux, le secteur privé pour appuyer les initiatives du Gouvernement Préparer des séances de sensibilisation des Administrateurs communaux pour intégrer les CS dans les PCDC Collaborer avec le Ministère de l'Agriculture, la FAO et autres partenaires pour disponibiliser les semences et les intrants Ecrire la stratégie de mise en œuvre de la PNAS	La lutte contre la malnutrition est un investissement pour la promotion du capital humain La cantine scolaire fait partie de l'un des mécanismes pour la lutte contre la malnutrition (Certains comportements liés à la tradition sont un véritable frein à la lutte contre la malnutrition (la non consommation du lait de chèvre, des fruits, des œufs) L'alimentation scolaire constitue une fenêtre d'opportunités pour les agriculteurs et éleveurs (Cantines scolaires endogènes)	Intégrer les activités de nutrition, d'hygiène et de communication dans le programme des CS Explorer les possibilités d'appui aux minoteries locales pour la fortification, et l'utilisation du cash comme modalités de transfert de l'assistance. Mobiliser les partenaires pour la continuité et l'extension du programme dans d'autres localités Rédiger la Stratégie de mise en œuvre de la Politique Nationale d'Alimentation Scolaire adopté par le CM du 14 et 15 Novembre 2018 Poursuivre la sensibilisation des communautés et autorités à différents niveaux pour une bonne appropriation du programme d'Alimentation scolaire
Communication et médias			
	Diversifier les partenaires pour la recherche des fonds afin de couvrir tout le pays Avoir une cartographie des intervenants sur tous les thématiques IEC dans tous les matières Recherche de fonds pour la réalisation régulière des missions de suivi et de collecte de rapports (au moins une fois par trimestre) Rendre disponible le matériel nécessaire pour faciliter le travail des ACs	L'implication de l'administration à la base favorise la réussite des activités La formation des administratifs locaux renforcerait davantage l'adoption des pratiques d'ANJE à travers l'encadrement et le suivi; La population est très réceptive Les groupements communautaires mis en place renforcent la résilience des familles et constituent un canal privilégié dans la diffusion des messages sur l'ANJE L'utilisation du matériel didactique (boîte à images, module illustré,) permet une bonne assimilation de la matière. L'implication des chefs de colline dans les formations des ACS facilite la tenue des séances d'animation et visites à domicile.	Etendre les groupements communautaires sur toutes les collines des provinces d'intervention Suivi formatif des ACs et des GECs sur l'ANJE Mise à l'échelle du projet « ANJE » dans les provinces non touchées par le projet, Suivre et renforcer les membres des réseaux déjà mis en place

		<p>L'implication des chefs de colline dans les formations des ACS facilite la tenue des séances d'animation et visites à domicile.</p> <p>La mixité des ACs (hommes et femmes) favorise une sensibilité des hommes à la promotion de l'ANJE (appropriation du projet)</p> <p>La majorité des mères ne donnent plus aux nourrissons d'autres boissons ou nourritures avant six mois.</p> <p>Existence des dispositifs de lavage des mains "tippy tap" et des jardins potagers" kitchen garden" dans pas mal de ménages</p>	
Finances			
Insuffisances des budgets alloués face aux besoins sectoriels importants	<p>Fournir des efforts nationaux pour relever les budgets en faveur de la nutrition</p> <p>Sensibiliser davantage les PTF</p>		<p>Mobilisation accrue des ressources internes suffisantes en réponse à la mise en œuvre des programmes pouvant contribuer à endiguer l'insécurité alimentaire et la malnutrition au Burundi.</p> <p>Initiation d'une diplomatie active pour la mobilisation des ressources extérieures innovantes à travers le partenariat traditionnel et nouveau.</p>

Progrès vers la réalisation des objectifs mondiaux 2025 de l'Assemblée Mondiale de la Santé (AMS)

Le tableau ci- après résume les observations sur les progrès réalisés pour l'atteinte des cibles mondiales de la nutrition à l'horizon 2025.

Tableau 9 : progrès vers l'atteinte des cibles mondiales de nutrition 2025

Cibles mondiales de nutrition 2025	Référence	Objectif pour 2025	Prévalence actuelle	Taux annuel moyen de diminution ou cible actuel	Taux annuel moyen de diminution ou cible requis	Progrès	Zone géographique plus affectée	Observations
RETARD DE CROISSANCE Cible 1 : Réduction de 40 % du nombre d'enfants de moins de 5 ans souffrant d'un retard de croissance	907 000 d'enfants de moins de 5 ans (57,5% de prévalence) en 2010	503 000 enfants de moins de 5 ans (22,1% de prévalence)	1062659 enfants de moins de 5 ans (55,9% de prévalence) En 2016 Augmentation de 17,1%	0,5 %	6,2%	Non		Au rythme actuel, 1212000 enfants de moins de 5 ans attendus en 2025 (Prévalence de 53,3%) Hausse de 33,6%
ANÉMIE Cible 2 : Réduction de 50 % de l'anémie chez les femmes en âge de procréer	18,5% En 2010	9,2% en 2025	39,3 % en 2016	0,883%	5,20 %	Non		Situation catastrophique avec une hausse de 112%
INSUFFISANCE PONDÉRALE À LA NAISSANCE Cible 3 : Réduction de 30 % de l'insuffisance pondérale à naissance	10,7% en 2010	10%	10 % en 2016-2017		2,74 %	Non pas de grand changement		Pas de grand changement mais la cible à atteindre pour le pays est de 7,5%
SURCHARGE PONDÉRALE DES MOINS DE 5 ANS Cible 4 : Pas d'augmentation de l'insuffisance pondérale chez l'enfant	2,9% en 2010	≤2,9% en 2025	1,4%	<7% ou sans augmentation par rapport à la référence	<7% ou sans augmentation par rapport à la référence	oui		La trajectoire descendante n'est pas contrôlée
ALLAITEMENT MATERNEL EXCLUSIF Cible 5 : Augmentation du taux d'allaitement maternel exclusif pendant les six premiers mois pour atteindre 50 % au moins	69.3%	>50%	82,3 % en 2016-2017		>50%	oui		Bonne évolution
ÉMACIATION Cible 6 : Réduire et maintenir l'émaciation chez l'enfant à un taux inférieur à 5 %	6 % en 2010	<5 % en 2025	5,1% en 2016-2017	>5%	<5%	Lent et en voie		Pas de changement important mais la cible AMS en voie d'atteinte

(Sources : EDSB III, Global nutrition reports 2014,2015,2016 & 2018)

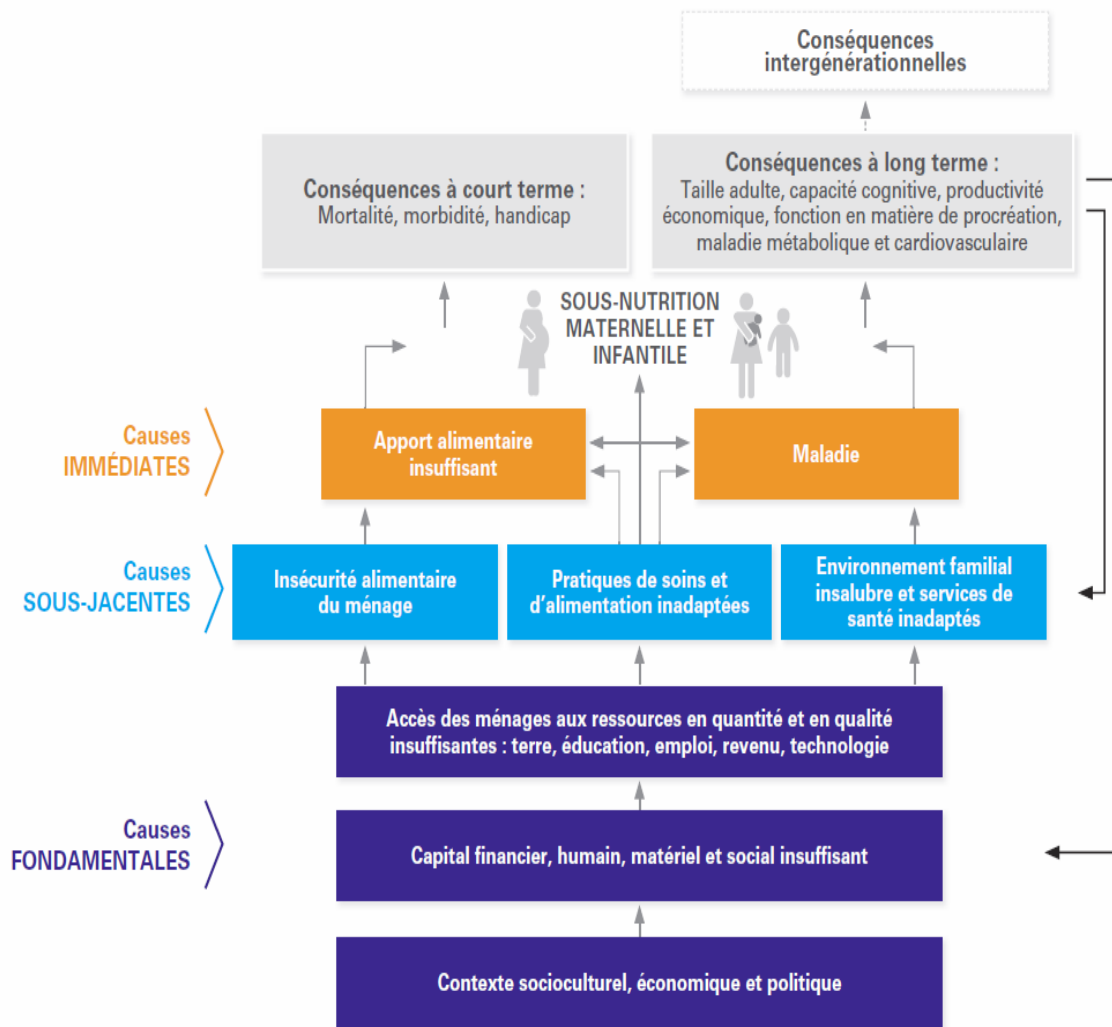


Figure 3 : cadre conceptuel de la Malnutrition

Cadre conceptuel des actions pour atteindre une nutrition et un développement optimal du fœtus et de l'enfant

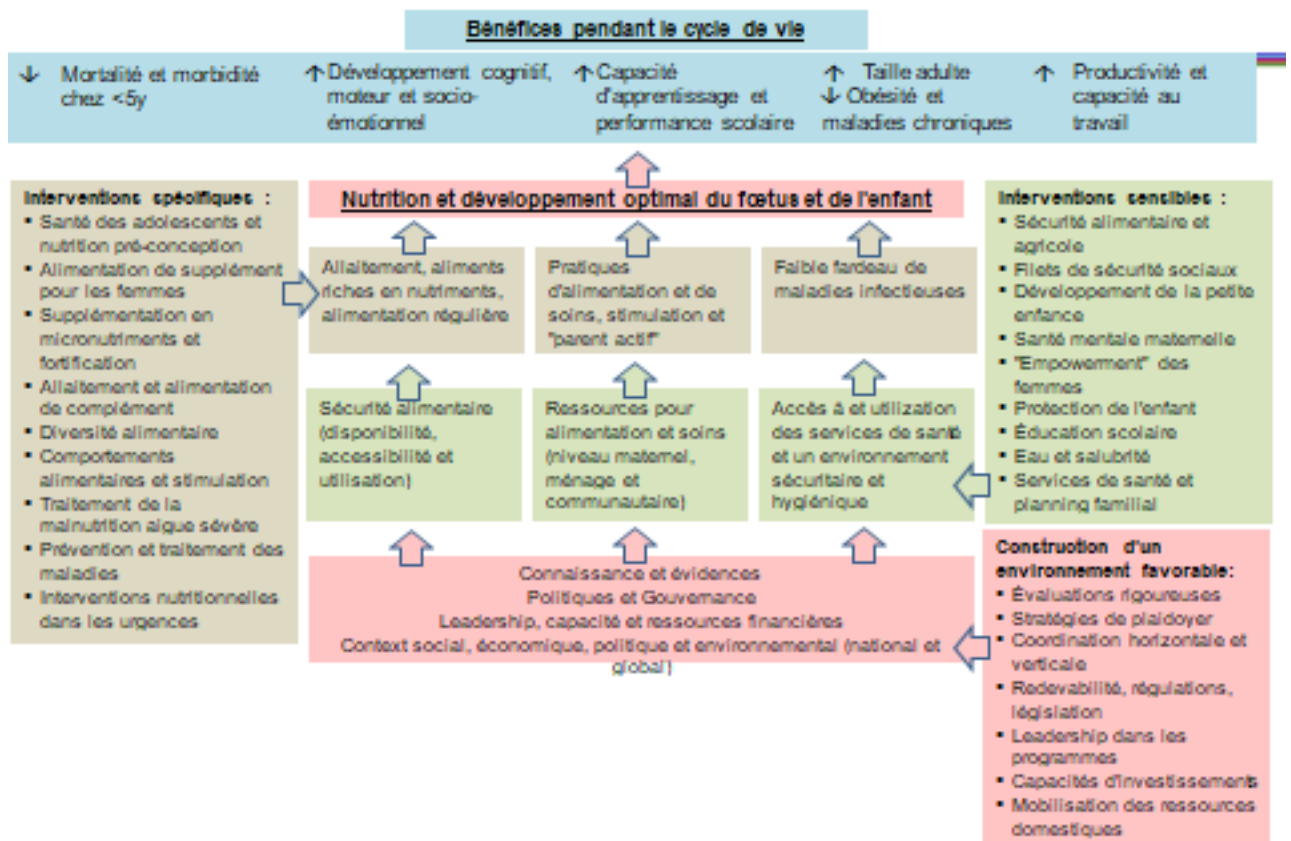
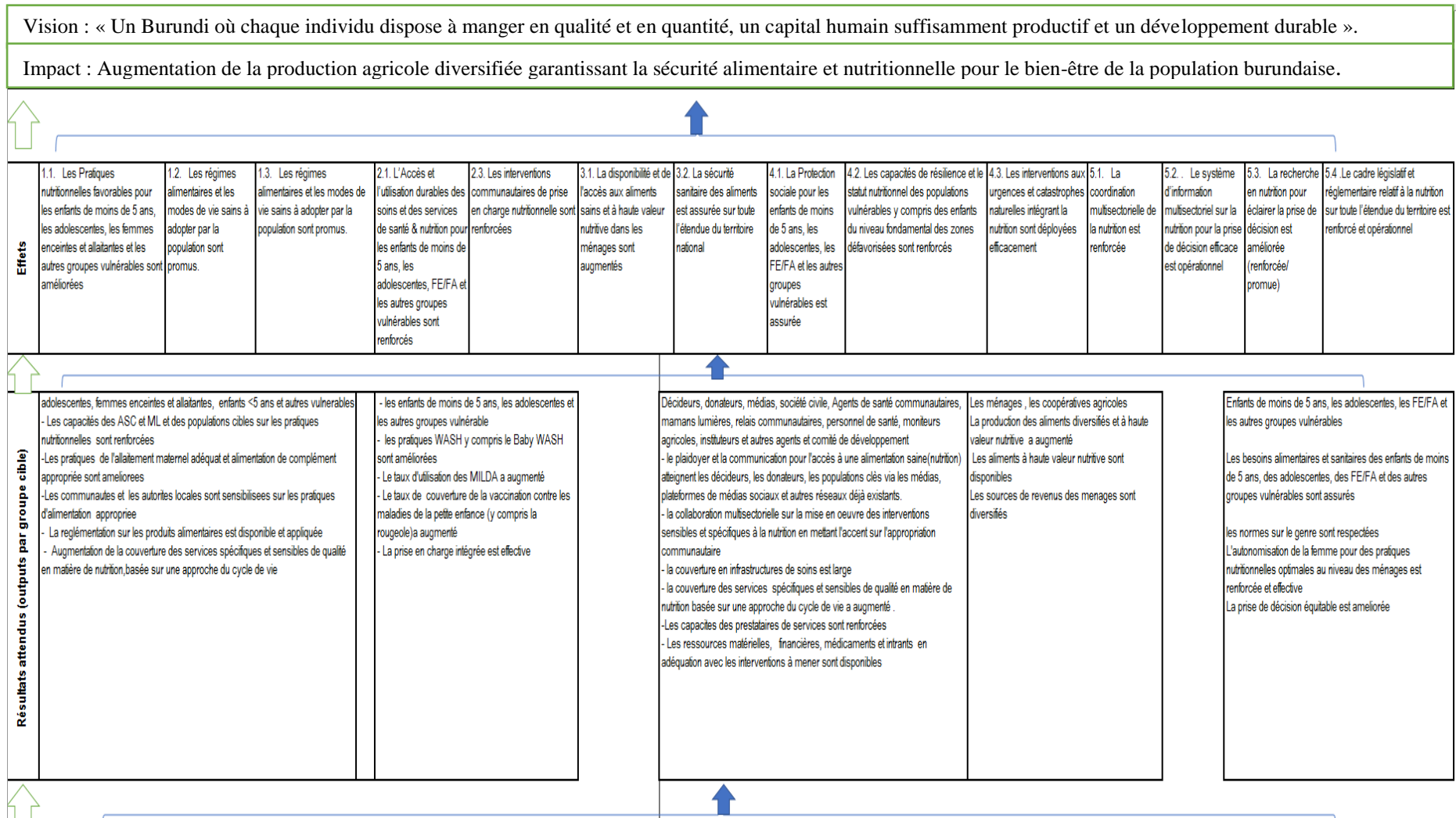
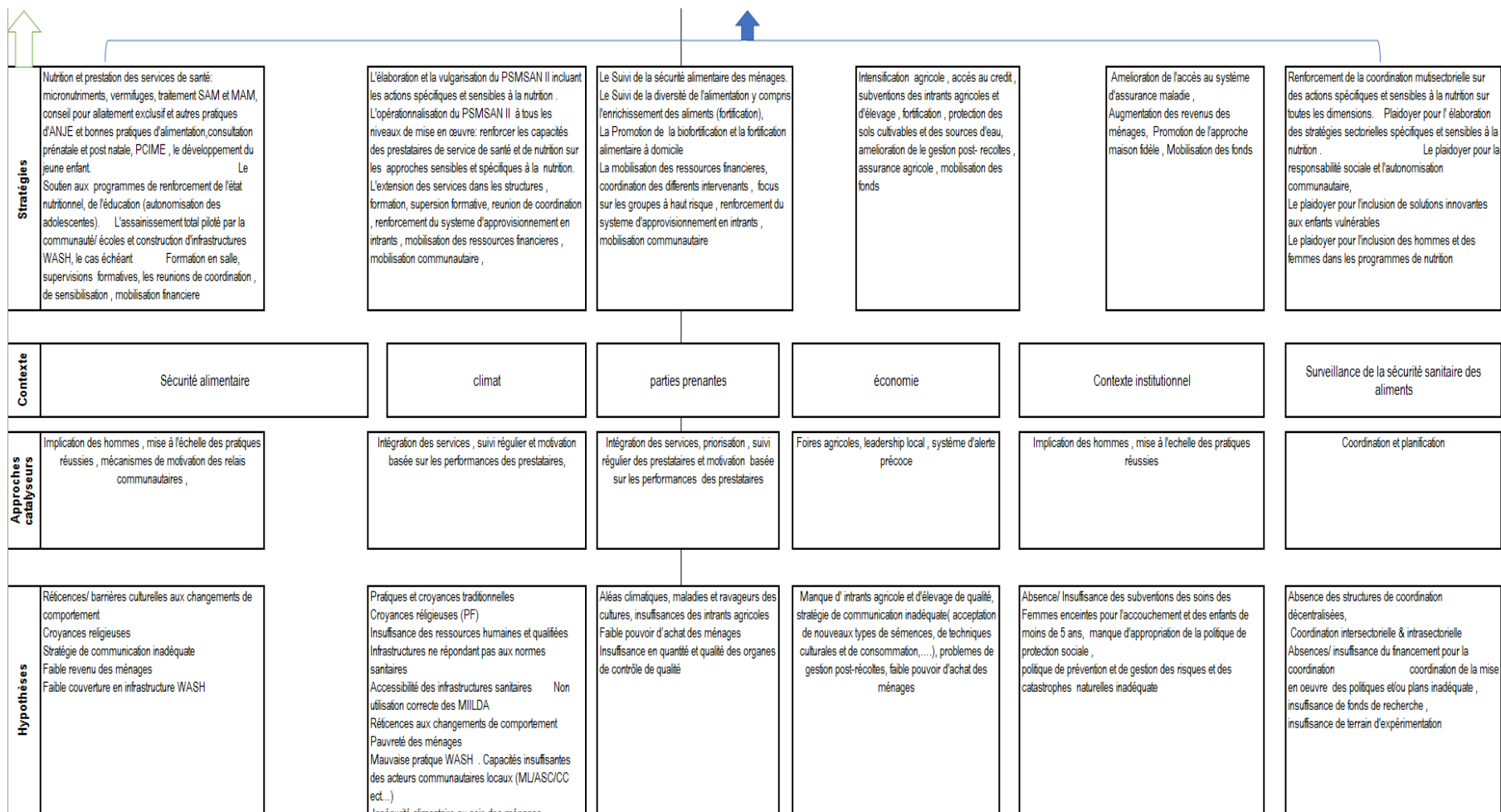


Figure 4 : Cadre conceptuel des actions pour atteindre une nutrition et un développement optimal du fœtus et de l'enfant (Lancet, 2013)

Tableau 10 : Théorie de changement





Fiche de collecte

Organisation:		ANNEES					
AXE	Effet	Montants Planifiés (USD)					
		2019	2020	2021	2022	2023	Observations
AXE I : Renforcement de la Gouvernance de la nutrition	I.1. La coordination multisectorielle de la nutrition est renforcée						
	I.2. Le système d'information multisectoriel sur la nutrition pour la prise de décision efficace est opérationnel						
	I.3. La recherche en nutrition pour éclairer la prise de décision est améliorée et renforcée						
	I.4. Le cadre législatif et réglementaire relatif à la nutrition sur toute l'étendue du territoire est renforcé et opérationnel						
AXE II : Renforcement de l'accès aux soins et services de santé et de nutrition de qualité y compris la prise en charge de la malnutrition sous toutes ses formes	II.1. L'Accès et l'utilisation durables des soins et des services de santé & nutrition pour les enfants de moins de 5 ans, les adolescentes, FE/FA et les autres groupes vulnérables sont renforcés ;						
	II.2. Les prévalences des maladies liées à la malnutrition (paludisme, diarrhée, pneumonie, parasitoses intestinaux, VIH, MNT ,.) chez les enfants, les adolescents, les femmes en âge de procréer sont réduites ;						
	II.3. Les interventions communautaires de prise en charge nutritionnelle sont renforcées						
AXE III : Accroissement de la disponibilité et de l'accès aux aliments à haute valeur nutritive, sains et diversifiés	III.1. La disponibilité et de l'accès aux aliments sains et à haute valeur nutritive dans les ménages sont augmentés						
	III.2. La sécurité sanitaire des aliments est assurée sur toute l'étendue du territoire national						
AXE IV : Renforcement de la	IV.1. La Protection sociale pour les enfants de moins de 5 ans, les adolescentes, les FE/FA et les autres groupes vulnérables est assurée ;						

protection sociale, de la résilience et de la réponse aux urgences et catastrophes naturelles	IV.2. Les capacités de résilience et le statut nutritionnel des populations vulnérables y compris des enfants du niveau fondamental des zones défavorisées sont renforcés ;						
	IV.3. Les interventions aux urgences et catastrophes naturelles intégrant la nutrition sont déployées efficacement.						
AXE V : Promotion des pratiques favorables à la nutrition optimale, à l'hygiène et à l'assainissement de base	V.1. Les Pratiques nutritionnelles favorables pour les enfants de moins de 5 ans, les adolescentes, les femmes enceintes et allaitantes et les autres groupes vulnérables sont améliorées						
	V.2. Les régimes alimentaires et les modes de vie sains à adopter par la population sont promus.						
	V.3 Les bonnes pratiques WASH au niveau des communautés et des ménages sont promues						

Liste des acronymes

ACN	Actions Clés de Nutrition
ACS	Agent communal de Santé
AM	Allaitement Maternel
AMO	Agence de Mise en Œuvre
ANJE	Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant
ASC	Agents de Santé Communautaire
ATPC	Assainissement Total Piloté par la Communauté
BBN	Bureau Burundais de Normalisation et de Contrôle de Qualité
CNTA	Centre National de Technologie Alimentaire
COMESA	Marché Commun d’Afrique australe et orientale
CSE	Cadre de Suivi et évaluation
DP	Direction Provinciale
DSNIS	Direction du système national de l’information sanitaire
EDSB	Enquête démographique et sanitaire- Burundi
ETN	Equipe Technique Nationale
FOSA	Formation Sanitaire
GAR	Gestion Axée sur les Résultats
IMC	Indice de Masse corporelle
IS	Insécurité Alimentaire
ISTEEBU	Institut de Statistiques et d’Etudes. Economiques du Burundi
MRE	Méthodes rapides d’évaluation
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMC	Organisation Mondiale du Commerce
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PD	Pays développés
PIB	Produit Intérieur Brut
PMSAN	Plateforme Multisectorielle de Sécurité Alimentaire et de Nutrition
PND	Plan National de Développement
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
PNIA	Plan National d’Investissement Agricole
PPP	Partenariat Public et Privé
PSMSAN	Plan Stratégique Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et de Nutrition
PTF	Partenaires techniques et Financiers
REACH	Renewed Efforts Against Child Hunger and undernutrition
S&E	Suivi et évaluation
SAN	Sécurité Alimentaire et de Nutrition
SILC	Savings and Internal Lending Communities

SMSESAN	Système Multisectoriel de Suivi et Evaluation de Sécurité Alimentaire et de Nutrition
SRAN	Stratégie Régionale de Nutrition
SUN	Scaling Up Nutrition (Renforcement de la Nutrition)
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour la mère et l'Enfant
USD (\$EU)	Dollar Américain
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
PVVH	Personnes vivant avec VIH
WASH	Water Sanitation and Hygiene (

Glossaire

- ☞ Capital humain : le capital humain recouvre « *l'ensemble des connaissances, qualifications, compétences et caractéristiques individuelles qui facilitent la création du bien-être personnel, social et économique.* » « *Le capital humain constitue un bien immatériel qui peut faire progresser ou soutenir la productivité, l'innovation et l'employabilité.* (Définition de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique, OCDE en sigle),
- ☞ *La diversité alimentaire minimum* est définie comme recevoir des aliments d'au moins 4 des 7 groupes d'aliments : 1) Graines, racines et tubercules, 2) légumes et noix, 3) produits laitiers (lait, yaourts, fromage), 4) aliments carnés (viande, poisson, volaille et foie/abats), 5) oeufs, 6) fruits et légumes riches en vitamine A et 7) autres fruits et légumes,
- ☞ La prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë est une méthode rentable et efficace de traitement des cas sévères (et modérés) de malnutrition aiguë au moyen d'aliments prêts à l'emploi. L'hospitalisation est nécessaire pour les cas présentant des complications médicales; autrement, les enfants (et les adultes) dénutris reçoivent une aide par l'intermédiaire de systèmes communautaires ;
- ☞ *La protection sociale* est définie comme l'ensemble des interventions publiques, contributives et non contributives, visant à prévenir, réduire et éliminer les vulnérabilités économiques et sociales liées à la pauvreté et à la privation.,
- ☞ La résilience est la capacité d'un système, une communauté ou une société exposée aux risques de résister, d'absorber, d'accueillir et de corriger les effets d'un danger, en temps opportun et de manière efficace, notamment par la préservation et la restauration de ses structures essentielles et de ses fonctions de base,
- ☞ La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de mener une vie saine et active. Le concept de sécurité alimentaire revêt essentiellement trois dimensions : la disponibilité (production nationale et individuelle, les stocks et importations), l'accessibilité aux aliments (physique, socio-économique) et l'utilisation des aliments (connaissances nutritionnelles et environnement sain pour faciliter l'absorption des nutriments) ;
- ☞ La sécurité nutritionnelle est l'effet direct d'une bonne santé, d'un environnement sain, de bonnes pratiques de soins et d'une sécurité alimentaire au niveau des ménages. Une famille (ou un pays) peut jouir d'une sécurité alimentaire sans que tous ses membres (ou habitants) en bénéficient. La sécurité alimentaire est donc souvent une condition nécessaire mais insuffisante de la sécurité nutritionnelle ;
- ☞ La vulnérabilité est un concept qui a récemment été appliqué dans l'analyse de la sécurité alimentaire. En prenant en considération la vulnérabilité, les programmes et les politiques de sécurité alimentaire ne couvrent plus uniquement les contraintes liées à la consommation alimentaire mais considèrent aussi les actions nécessaires pour limiter les menaces futures à la sécurité alimentaire. Quand on parle de personnes vulnérables, il s'agit de personnes qui sont capables de maintenir un niveau acceptable de sécurité alimentaire dans le présent, mais qui risquent de souffrir d'insécurité alimentaire dans le futur ;

- ☞ Les Interventions sensibles à la nutrition sont Interventions ciblant les facteurs causaux sous-jacents de la nutrition et du développement du fœtus et de l'enfant – sécurité alimentaire, ressources de soin adaptées, tant au niveau de la mère que du ménage et de la communauté, accès aux services de santé et à un environnement sain et hygiénique – et intégrant des objectifs et actions spécifiques à la nutrition
- ☞ Les Interventions spécifiques à la nutrition sont des Interventions visant les facteurs causaux immédiats de la nutrition et du développement du fœtus et de l'enfant – apport en nourriture et nutriments, pratiques de soins, et luttés contre les maladies infectieuses adéquats.

Tableau 11. Liste des membres de l'Equipe Technique Nationale et partenaires ayant contribué à l'élaboration du PSMSAN II

No	NOM ET PRENOM	MINISTERE/STRUCTURE	Téléphone	Mail
1	Dr Célestin SIBOMANA	2VP/SEP/PMSAN	72077070	Sibocel@yahoo.fr
2	Divine-Claudine NINHAZWE	2VP/SUN	69040482	divyclody@gmail.com
3	KABURA Gabriel	2VP	61031515	kaburagaby@gmail.com
4	Renovat NIMBONA	2VP de la République	6996070	nimbonare@gmail.com
5	Francis MUHIRE	SEP/PMSAN	79568801	secretariatsundbi@hotmail.com
6	Fidèle NDAGIJIMANA	SEP/PMSAN	68151704	bidndagis123@gmail.com
7	Boussessia NKEZIMANA	SEP/PMSAN	69177314	boussessia@gmail.com
8	Gervais NDAYIKENGURUKIYE	SEP/PMSAN	79683587	gervaisndayi22gmail.com
9	Béatrice NDAYISHIMIYE	SEP/PMSAN	69149088	beatricendayishimiye@yahoo.com
10	Jean Marie NZAMBIMANA	SEP/PMSAN	68552365	jeanmarienzambimana04@gmail.com
11	Richard SHUGUGU	BM	79902484	rshugugu@worldbank.org
12	Gamaliel NAHIMANA	BPS MUYINGA	79984657	nahimanagamaliel731@yahoo.fr
13	Sylvère SINGWABIYE	Cabinet du Gouv. MAKAMBA	69189097	singwabiyesyvestre@gmail.com
14	Ezéchiél MINANI	Cabinet du Gouv. Ngozi	79800946	minaniezechiel@gmail.com
15	Dr Brigitte NDELEMA	CONCERN WOLDWIDE	79301042	ndalemab@yahoo.fr
16	Delphin DIASOLUA NGUDI	CONSULTANT	32479470758	delphin.diasolua@wfp.org ddiasolua@gmail.com
17	Eric RWASA	CRB	79461656	rwsaeric2012@gmail.com
18	Sylvestre MUGABARABONA	Croix Rouge	79959705	sylmugabarabona@gmail.com
19	Régine Pacis NIHOREHO	CRS/Coordonateur	79207940	reginepacisnihore@crs.org
20	Prosper DODIKO	DG/PEAE/MINEAGRIE	69365800	doprosper2002@yahoo.fr
21	Jean Claude MBARUSHIMANA	DGA/MINEAGRIE	68132426	jeanclaudemba@gmail.com
22	Isaac NZITUNGA	MINEAGRIE	79917810	isaac.nzitunga@gmail.com

23	Rébecca RIVUZIMANA	MINEAGRIE	79947147	rirezu2006@yahoo.fr
24	Léonard NKEZABAHIZI	MINIEAGRIE	79403173	leonardnkeza@gmail.com
25	Léonard NKEZABAHIZI	DGPEAE/MINAGRIE	79403173	leonardnkezabahizi@gmail.com
26	Dieudonné MBAZUMUTIMA	MINAGRIE/DSIEA	79548570	dembaze@yahoo.fr
27	Dr Eric NDIHOKUBWAYO	MINISANTE/BPS	79228323	ndihoeric@gmail.com
28	Dr Liesse ITEKA	Minisanteé/ urgences	79590339	iteka.liesse@gmail.com
29	Dr Dorce Aimée BUNAMA	MSPLS/PRONIANUT	69863606	dushdor@yahoo.fr
30	Jacqueline NIYUNGEKO	MSPLS/PRONIANUT	79976694	niyungekojacqueline@gmail.com
31	Dr Ananie NDACAYISABA	PNSR/MSPLS	79991605	ananindaca@gmail.com
32	Dr Alain Parfait BIMENYIMANA	PRONIANUT	79402005	dralainparfait@gmail.com
33	Jean-Claude NDAYISHIMIYE	PRONIANUT		ndayclaude@gmail.com
34	Dr Fidèle NKEZABAHIZI	PRONIANUT/MSPLCS	79956453	nkezafide2014@gmail.com
35	Dr Joséph MIBURO	Santé/BPS KIRUNDO	69145881	miburojoseph70@gmail.com
36	Espérance KWIZERA	MDPHASG	69378356	espeanku@yahoo.fr
37	Pierre NGABONZIZA	MDPHASG	79986786	ngabonzizapierre@yahoo.fr
38	Dr Oscar NTIRANYIBAGIRA	MDPS MAKAMBA	79235445	ntiraoscar@gmail.com
39	Julien BUTOYI	MEFTP/DCNS	79993462	butjulien@gmail.com
40	Liboire BIGIRIMANA	MEFTP/DCNS	69676232	bigiliboire@yahoo.com
41	Gérard NIZIGIYIMANA	MIFPDL	79499638	niziger0@gmail.com
42	Nadine IRAKOZE	MIFPDL	79843040	irakozen46@gmail.com
43	Dr Aloys NIYONGABO	Ens.Sup. Fac. Médecine	79996666	alonyingabo@yahoo.fr
44	Mélance NTUNZWENIMANA	MERS_UB_FABI	79513634	ntunzwe@yahoo.fr
45	Gloriose NIBOGORA	MCIT	79735025	nibogloriose@yahoo.fr
46	Bonaventure NINTERETSE	MFCDE	79928644	Bunonos2014@gmail.com
47	Doris NEZERWE	Min.Com.&Médias	75976950	dor_nez4@yahoo.fr
48	Salvator NDUWIMANA	Min.Decentralisation	79273945	

49	Salvator NDAYESAMIYE	MSPHAS	7592680	ndayosalvator@yahoo.fr
61	Jacqueline MANISABWE	Banque Mondiale	79932741	jmanisabwe@worldbank.org
57	Dr Rose KAMAIZA	UNFPA	76400261	kamaiza@unfpa.org
58	Elisabeth ZANOU	UNICEF	75 13 59 69	ezanou@unicef.org
59	Gaspard KARA	UNICEF	79958732	gkara@unicef.org
50	Dr Jean François BUSOGORO	OMS	79926426	busogoroje@who.int
60	Calixte NDABUMVIYUBUSA	world Vision	<u>79588578</u>	Calixte_Ndabumviyubusa@wvi.org
51	Bernard MENDY	PAM	61344821	bernard.mendy@wfp.org
52	Gaston NKESHIMANA	PAM	79928323	gaston.nkeshimana@wfp.org
53	Micheal OHIARLAI THE	PAM	72163247	micheal.ohiarlaithe@wfp.org
54	Tharcisse NIYONKURU	PAM	79472769	tharcisse.niyonkuru@wfp.org
55	Zaoro TOUARO	PAM	62265669	zaoro.touaro@wfp.org
56	Tharcisse NIYONKURU	PAM/GITEGA	79 472 769	tharcisse.niyonkuru@wfp.org
62	Elie NINGABIRE	PNSADRIM/ FIDA	68398933	ningabirelie@gmail.com
63	Rose HARUSHIMANA	FAO	71766369	harushimana.rose@yahoo.fr
64	Isidore SINDABARIRA	FAO	79 961 124	sindabarira_isidore@yahoo.fr
65	Mamadou KONE	MQSUN+ Consultant	79484891	makone76@gmail.com
66	Christine NDAYISHIMIYE	BCMD Consultant	79708585	cndayishimiyec@gmail.com

Bibliographie

- Plan National de Développement du Burundi 2018-2027 (PND 2018-2027)
- Vision 2025
- Plan Stratégique Multisectoriel de Sécurité Alimentaire et Nutrition première génération ('PMSAN I)
- ¹ ISTEERU & UNFPA (2017). Projections démographiques 2010 – 2050 niveau national et provincial. Bujumbura Avril 2017.

A. Politiques et Plans

- a. Plan National de Développement du Burundi (PND BURUNDI 2018-2027)
- b. Plan National de Développement Sanitaire 2019- 2023 aligné au Plan National de Développement 2018-2027
- c. Plan stratégique de Nutrition au Burundi (2019-2023)
- d. Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) 2012 – 2017
- e. Plan National d'Investissement Agricole (PNIA) 2018-2022
- f. Stratégie agricole nationale (2008-2015)
- g. Stratégie Agricole Nationale (SAN 2018-2027)
- h. Plan stratégique de la santé de reproduction maternelle, néonatale, infantile et des adolescents –(PS-SRMINIA)
- i. Document de Politique Nationale de Protection Sociale
- j. Politique Nationale de Santé 2005-2015
- k. Politique Nationale de Santé 2016-2025
- l. Plan Stratégique Multisectoriel de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PSMSAN) 2014- 2017
- m. Politique Nationale de l'emploi (PNE)
- n. Stratégie Nationale de la protection sociale au Burundi 2015
- o. Projet de politique nationale d'alimentation scolaire
- p. Politique nationale d'assainissement du Burundi et stratégie opérationnelle Horizon 2025 (mars 2013)
- q. Politique Nationale de l'emploi (2014)
- r. Plan cadre des nations unies pour l'aide au développement du Burundi UNDAF 2019 – 2023
- s. Plan de contingence national de gestion des urgences
- t. Politique Nationale Genre au Burundi 2012 – 2025
- u. Plan d'action national 2017- 2021 pour la mise en œuvre de la résolution 1325 du conseil de sécurité des Nations Unies pour les femmes, la paix et la sécurité
- v. Plan d'Actions National 2017-2021 de la mise en œuvre de la politique nationale genre 2012-2025
- w. Plan stratégique national de lutte contre les violences sexuelles et celles basées sur le genre 2017- 2021

B. Ministère du Plan et du Développement Communal/Cellule Prospective Programme des Nations Unies pour le Développement au Burundi

- a. Vision Burundi 2025
- b. Illustrée Vision Burundi 2025

- c. Rapport National sur les OMD 2015. Evaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement à la veille de l'agenda post-2015 (PNUD)
- C. Ministère de la Santé Publique**
 - a. Protocole National de prise en charge intégrée de la malnutrition aiguë (PCIMA). Version révisée, octobre 2014
 - b. Annuaire Statistique sanitaire 2016
 - c. Enquête nationale sur la situation nutritionnelle et la mortalité basée sur la méthodologie SMART- Rapport principal (ENSNMB, 2018)
 - d. Cadre de suivi et évaluation du PNDS 2019-2023
- D. Ministère Agriculture et élevage**
 - a. Plan d'action MINAGRIE 2015
 - b. Enquête nationale agricole du BURUNDI 2016-2017
- E. EDS**
 - a. EDSB I
 - b. EDSB II
 - c. EDSB III
 - d. MIS 2012
- F. MICS**
 - a. MICS 1996
 - b. MICS 2000
 - c. MICS 2005
- G. OCHA**
 - a. Burundi- Aperçu des besoins humanitaires 2018 (Novembre 2017)
 - b. Burundi : 3 W Présence Opérationnelle Secteur Nutrition (30/05/18)
 - c. Burundi- Rapport de Suivi Périodique 2018 (Avril – Juin 2018)
- H. UNICEF**
 - a. Burundi humanitarian Situation report – 28 February 2018
 - b. Analyse de la malnutrition au Burundi (2013)
- I. FewNet** (octobre 2018)- <http://fews.net/east-africa/burundi/key-message-update/october-2018>
- J. PAM**
 - a. Analyse globale de la sécurité alimentaire, de la nutrition et de la vulnérabilité au Burundi- 2014
 - b. Analyse de la sécurité alimentaire d'urgence dans 6 provinces du Burundi les plus affectées par l'instabilité socio- politique- Rapport final – Novembre 2015
 - c. Système de suivi de la sécurité alimentaire – Burundi (FSMS) 2016
 - d. Analyse de la sécurité alimentaire d'urgence au Burundi, Mai 2016
 - e. Analyse de la sécurité alimentaire en situation d'urgence au Burundi, Mars 2017
- K. PNUD**
 - a. Rapport national sur le développement humain- Cohésion sociale, dividendes démographiques et développement humain durable (Novembre 2018)
- L. OMS**
 - a. OMS (2009). Stratégie mondiale de l'OMS pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé : cadre de suivi d'évaluation de la mise en œuvre

ISTEEBU & UNFPA (2017). Projections démographiques 2010 – 2050 niveau national et provincial. Bujumbura Avril 2017.

- ii OMS. Cibles mondiales de nutrition 2025- Notes d'orientation (WHO/NMH/NHD/14.2)
- ii République du Burundi. Politique nationale de décentralisation
- ii BAfD (2019). Perspectives économiques Africaines en 2019
- ii ISTEEBU/ BAfD (2015). Burundi : Profil et déterminants de la pauvreté. Rapport de l'enquête modulaire sur les conditions de vie des ménages 2013/2014
- ii ISTEEBU & UNFPA (2017). Projections démographiques 2010 – 2050 niveau national et provincial. Bujumbura Avril 2017.
- ii ISTEEBU 2014
- ii EDSB III 2016-2017
- ii EDSB II 2010
- ii <https://www.who.int/nutrition/trackingtool/en/>
- ii PNLS, PAM & Onusida (2017). Evaluation du statut nutritionnel et du profil de vulnérabilité des personnes vivant avec le VIH/ Sida et des femmes sous protocole PTME au Burundi
- ii MSPLS, Annuaire statistique 2017